

RAPPORT

D'ACTIVITÉ

Instance Régionale d'Éducation
et de Promotion de la Santé
Occitanie

2
0
1
9

ÉDITORIAL

<<

Au cours de l'année 2019, l'Ireps Occitanie a poursuivi son développement et renforcé son ancrage territorial, avec de nouveaux recrutements, portant l'effectif à 31 salariés et 26,5 ETP, 4 nouveaux postes ayant été créés cette année.

Le présent rapport donne une vision d'ensemble de l'activité de la structure, éclairée par quelques focus sur des actions particulières.

Trois domaines principaux constituent cette activité :

- l'accompagnement des acteurs pour la définition, la mise en œuvre et l'évaluation d'actions en promotion de la santé, déployé dans les 11 départements couverts, principalement en soutien aux politiques publiques définies par l'Ars et le Conseil régional, ainsi que le renforcement des compétences grâce au déploiement des activités du Dapps ;
- la documentation et la communication à destination des professionnels et du public, avec deux activités nouvelles : soutien au Service sanitaire et achèvement du portail Doccitanie santé ;
- la formation, dont le développement s'est accompagné d'un renforcement de la démarche qualité.

Outre les évolutions liées aux recrutements de personnels, deux événements ont marqué la vie de l'Ireps au cours de cette année : le déménagement, au mois de mai, dans les locaux de la cité de la Santé, à l'Hôpital La Grave, favorisant le rapprochement avec les structures hospitalières de prévention, et le changement de directrice début septembre.

**Hélène GRANDJEAN,
Présidente de l'Ireps Occitanie**

A blue ink signature of the name "Hélène Grandjean" is written in a flowing cursive script. To the right of the signature is a teal double arrow symbol (») pointing to the right.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	PAGE 1
SOMMAIRE	PAGE 2
GLOSSAIRE	PAGE 3
CHAP 1 : L'IREPS EN 2019 - UN ANCORAGE DU DÉVELOPPEMENT	PAGE 4
1. L'Ireps Occitanie	Page 5
2. Son ancrage territorial	Page 7
3. L'équipe et ses compétences	Page 9
4. Les partenaires financiers	Page 13
CHAP 2 : ACTIONS ET SOUTIEN EN EPS / PS	PAGE 14
1. Les CPOM ARS en 2019	Page 16
1.1 Le CPOM de l'Ireps Occitanie	Page 16
1.2 Le CPOM du Drapps Occitanie	Page 30
2. Convention Conseil régional : Un service auprès des jeunes, les modules santé ..	Page 40
3. Des partenaires pour des programmes régionaux ou locaux	Page 45
CHAP 3 : DOCUMENTATION / DIFFUSION / COMMUNICATION	PAGE 47
1. La Documentation : Les missions	Page 48
2. La Diffusion	Page 54
3. La Communication	Page 56
4. Mise en œuvre de DOCcitanie Santé	Page 59
CHAP 4 : LA FORMATION	PAGE 60
1. Coordination	Page 61
2. Développement	Page 62
3. La formation en chiffres	Page 63
4. Démarche qualité	Page 64
5. Perspectives	Page 65
CHAP 5 : DES PARTENARIATS AU-DELÀ DE LA RÉGION, ET DES FINANCEMENTS	PAGE 66
1. La FNES	Page 67
2. Les Ireps en France	Page 68
2. IFERISS, CREAL ORS	Page 69

GLOSSAIRE :

AESPA : Association des Equipes Soignantes Psychiatriques d'Auvergne	FNES : Fédération Nationale d'Education et de promotion de la Santé
AFEPS : Association Fribourgeoise d'Education Physique et de Sport scolaire	ICM : Institut du Cancer de Montpellier
ARS : Agence Régionale de Santé	IFERISS : Institut Fédératif d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société
CAM : Conseil et Appui Méthodologique	IREPS : Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé
CC : Communauté de Communes	IVG : Interruption Volontaire de Grossesse
CCOMS : Centre Collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale	JER : Journée d'Echanges Régionale
CD : Conseil Départemental	LR : Languedoc-Roussillon
CRRD : Centre de Ressources Documentaires Régional	MP : Midi-Pyrénées
CLS : Contrat Local de Santé	MSP : Maisons de Santé Pluriprofessionnelles
CLSM : Conseil Local de Santé Mentale	MST : Moi(s) Sans Tabac
CODEP : Comité Départemental	OMS : Organisation Mondiale de la Santé
CoDES : Comité Départemental d'Education et de promotion de la Santé	ORS : Observatoire Régional de la Santé
CP : Chargé(e) de Projet	PJJ : Protection Juridique de la Jeunesse
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie	PNNS : Programme National Nutrition Santé
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens	PRAPS : Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et au Soin
CPS : Compétences Psycho-Sociales	PRE : Plan de Réussite Educative
CR : Conseil Régional	PRS : Projet Régional de Santé
CREAI : Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée	PRSE3 : troisièmes Plans Régionaux Santé Environnement
CRES : Comité Régional d'Education pour la Santé	PS : Promotion de la Santé
CRIAV : Centre Ressources pour les Intervenants auprès d'Auteurs de Violences sexuelles	PTS : Programmes Territoriaux de Santé
CTS : Conseils Territoriaux de Santé	PTSM : Projets Territoriaux de Santé Mentale
CTSM : Contrat Territorial en Santé Mentale	R²ESE : Réseau Régional d'Education en Santé Environnement
DD : Délégué(e) Départemental(e)	RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données
DDT : Direction Départementale du Territoire ARS	RT : Référent(e) Territorial
DRAPPS : Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de l Santé	SEV : Semaine Européenne de la Vaccination
DSP : Direction de Santé Publique	SE : Santé Environnement
DTSM : Diagnostic Territorial de Santé Mentale	SISM : Semaines d'Information sur la Santé Mentale
EPS : Education Pour la Santé	SPF : Santé Publique France
ESE : Education Santé Environnement	SSES : Service Sanitaire des Etudiants en Santé
ETP : Education Thérapeutique du Patient	
FERREPSY : Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et Santé mentale	

1^{ER} CHAPITRE

L'IREPS EN 2019 :

UN ANCRAGE

DU DÉVELOPPEMENT

1. L'Ireps Occitanie

p.5

2. Son ancrage territorial

p.7

3. L'équipe et ses compétences

p.9

4. Les partenaires financiers

p.13

1. L'IREPS OCCITANIE

L'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (Ireps) Occitanie est une association de loi 1901, qui a pour objet de soutenir les démarches en éducation et promotion de la santé sur les différents territoires de la région, auprès des acteurs concernés, des professionnels intervenant dans le secteur sanitaire, social et éducatif, et auprès des publics fragiles.

1.1 Définition du statut de l'Ireps :

La raison d'être, la mission intrinsèque de l'Ireps est d'accompagner tous les acteurs qu'ils soient institutions, professionnels, bénévoles, associations pour mettre en œuvre les projets, les politiques de santé, les formations, autour de la promotion de la santé et de l'éducation à la santé. Ces concepts méritent d'être rappelés afin que ce rapport d'activité puisse être appréhendé comme nous avons souhaité le concevoir.



La Promotion de la Santé :

La promotion de la santé permet aux gens d'améliorer la maîtrise de leur propre santé. Elle couvre une vaste gamme d'interventions sociales et environnementales conçues pour favoriser et protéger la santé et la qualité de vie au niveau individuel en luttant contre les principales causes de la mauvaise santé, notamment par la prévention, et en ne s'intéressant pas seulement au traitement et à la guérison.

L'éducation à la Santé :

L'éducation à la santé met en œuvre une démarche qui implique les sujets et leur fournit des éléments de réflexion et d'information pour renforcer leurs capacités à prendre des décisions concernant leur santé.

Cette définition ne réduit pas la santé à ses aspects biomédicaux mais intègre aussi les dimensions psychologique, sociale et environnementale. La santé est ainsi considérée comme une ressource de la vie quotidienne.

1.2 Ses actions en lien avec les Politiques publiques :

En ayant pris en compte les objectifs territoriaux, l'Ireps Occitanie participe à la mise en œuvre, de manière adaptée des politiques publiques, en santé, en lien avec :

- les priorités régionales, notamment le Projet Régional de Santé, ou départementales ;
- les politiques volontaristes des promoteurs ;
- les actions issues des projets locaux, des politiques des communes et des communautés de communes ;

L'Ireps Occitanie se positionne :

- auprès des professionnels, mais aussi auprès des jeunes ;
- pour des actions à destination des populations les plus vulnérables ;

1.3 Ses missions en lien avec les territoires :



Apporter un appui méthodologique

Pour accompagner les porteurs d'actions.

L'Ireps Occitanie accompagne les porteurs de projets, à la demande, dans l'analyse de situation, l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de leurs projets. Elle réalise également des études de diagnostic et d'évaluation. Enfin, elle aide les professionnels à intégrer une démarche de promotion de la santé dans l'accompagnement global des personnes.



Fournir des ressources documentaires

Pour aider les professionnels et le public

L'Ireps Occitanie accueille le public dans son Centre de Ressources Documentaires Régional (CDRD) à Toulouse et dans son Centre de Ressources Documentaire Départemental à Carcassonne. Elle met à la disposition des acteurs des ressources documentaires (ouvrages/rapports, outils pédagogiques, produits documentaires...) et les accompagne dans leur recherche d'information.



Mettre en œuvre des programmes locaux et régionaux

Pour mettre en œuvre ces programmes localement.

L'Ireps Occitanie déploie des actions de promotion de la santé auprès des publics sur des thématiques diverses (hygiène bucco-dentaire, nutrition, vaccination, sevrage tabagique, équilibre des personnes âgées).



Former les professionnels

Pour renforcer les compétences et professionnaliser les interventions

L'Ireps Occitanie conçoit, coordonne et anime des sessions de formation à travers une approche thématique ou par type de public. Dans le cadre du Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la santé (Drapps), elle favorise la visibilité des formations en EPS/PS proposées par les différents acteurs dans la région.



Accompagner les politiques publiques

Pour contribuer à l'animation des territoires.

L'Ireps Occitanie intervient pour la mise en place, la coordination et l'évaluation des dispositifs liés à la politique régionale de santé (contrats locaux de santé, Programme national nutrition santé, Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins) en appui des priorités stratégiques de santé publique de l'Agence Régionale de Santé (ARS).



Favoriser le lien entre les acteurs et les chercheurs

Pour permettre un échange interdisciplinaire

Dans le cadre du Drapps, l'Ireps Occitanie soutient le courtage de connaissances et la rencontre des acteurs et des chercheurs.

Cathy JARROUX, Directrice

2. SON ANCORAGE TERRITORIAL :

Depuis sa création, l'Ireps Occitanie a connu des évolutions notables relatives au contexte territorial et structurel de la région. Ces divers changements ont impacté fortement l'association qui a dû s'adapter en continu, afin de poursuivre au mieux

son rôle auprès des institutions publiques, des collectivités territoriales, des organismes sociaux, des professionnels de santé et médico-sociaux et des associations mobilisés sur les problématiques de santé au niveau local ou régional.

L'Ireps Occitanie accompagne les acteurs dans la mise en œuvre de leurs projets dans chacun des départements de la région.

L'Ireps Occitanie étend donc depuis 2018 ses missions sur 11 départements. En effet, le Gard et l'Hérault demeurent organisés en CoDES. L'approche positive et globale de la santé, ressource au service de la réalisation et à l'épanouissement de chacun est une valeur partagée par l'Ireps et ces comités.

Antenne 46

Cahors
Maison des Associations,
Place Bessières, Bureau 10
07 68 31 44 02
antenne46@ireps-occitanie.fr

Antenne 81

Albi
SCI Synd. Patronaux 81,
7 Bld Paul Bodin
06 70 71 91 57
antenne81@ireps-occitanie.fr

Antenne 12

Rodez
Immeuble UDAF,
1 Ruelle du Gaz
06 69 12 98 84
antenne09@ireps-occitanie.fr

Antenne 48

Mende
10-12 rue des Clapiers,
48000 Mende
07 67 15 63 59
antenne48@ireps-occitanie.fr

Antenne 82

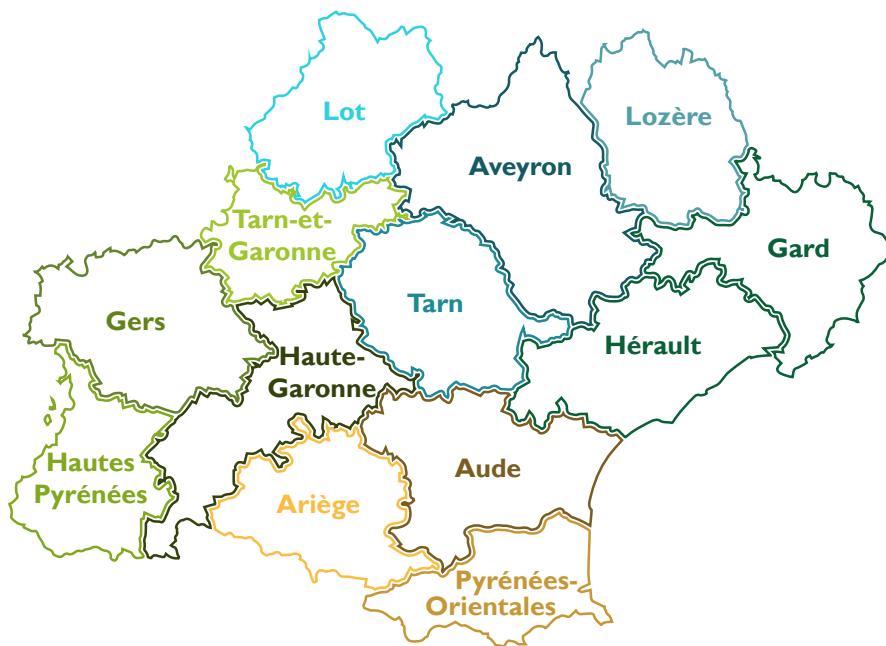
Montauban
Maison des Associations,
10 rue Jean Carmet
07 68 67 89 15
antenne82@ireps-occitanie.fr

Antenne 32

Auch
Mutualité Française, 42 rue du
8 mai, Bât B – 1^{er} étage,
07 69 18 11 80
antenne32@ireps-occitanie.fr

Siège et Antenne 31

Toulouse
Hôpital La Grave, Cité de la
Santé, Place Lange
05 61 77 86 86
antenne31@ireps-occitanie.fr



Antenne 65

Tarbes
Maison associations, Arsenal,
11 Rue de la Chaudronnerie
06 82 30 66 80
antenne65@ireps-occitanie.fr

Antenne 09

Foix
UDAF 09,
19 rue des moulins
07 67 15 63 59
antenne09@ireps-occitanie.fr

Antenne 66

Perpignan
Ireps Antenne 66,
23 Rue François Broussais
07 67 15 63 59
antenne66@ireps-occitanie.fr

Antenne 11

Carcassonne
6 rue du Palais,
MSA 3^{ème} étage
07 81 32 10 41
antenne11@ireps-occitanie.fr

L'IREPS EN 2019 : UN ANCORAGE DU DÉVELOPPEMENT

Des liens de partenariat existent ainsi entre l'Ireps et les Codes du Gard et de l'Hérault. L'animation territoriale auprès des acteurs en promotion de la santé est un dénominateur commun fort de l'Ireps et des CoDES 30 et 34.

Une convention lie les 3 associations dans le cadre du CPOM ARS.

Des travaux communs entre l'Ireps et les Codes sont menés, des réflexions sur le maillage territorial en promotion de la santé ont été initiées cette année.



Par ailleurs, les équipes des deux Codes participent en tant que intervenants dans les formations de l'Ireps, les chargés de projet échangent au niveau de leurs pratiques professionnelles.

L'ancrage territorial de l'Ireps Occitanie est facilité par des messages forts tels que :

- Une antenne par département avec une installation située le plus souvent au sein de structures associatives ou mutualistes.
- Des professionnels, identifiés par les acteurs locaux selon les activités réalisées :
 - Les chargées de projet, dénommées référentes territoriales, au nombre de 1 ou 2 par département, réalisent leurs diverses missions en lien avec les conventions partenariales (ARS, Conseil Régional, Conseils Départementaux, Contrats de ville) ou propres à l'Ireps (Formations).
 - Les chargés de projet des Modules Santé, dédiés à la réalisation du programme du dispositif Garantie Jeunes de la Région.
 - Des salariés aux missions transversales, en appui aux chargés de projet pour la réalisation des missions générales de l'Ireps : directions, assistantes administratives et de formations, chargé de communication, documentalistes.
- Une participation des salariés Ireps aux instances des départements et des communes ou communautés de communes, agissant avec les professionnels médicaux ou médicaux-sociaux, les associations, en lien avec les populations.

La présence d'un référent au sein d'un territoire, participe ainsi à l'élaboration d'un maillage territorial s'enrichissant d'année en année.

2.1 Des besoins territoriaux identifiés pour une adaptation aux réalités locales :

La présence dans chaque département de l'équipe de l'Ireps permet d'élaborer les programmes de travail au plus près des besoins des acteurs locaux.

Utilisant de façon permanente une méthodologie reprenant les différentes étapes en conduite de projet, les chargés de projet/référents territoriaux vont élaborer chacune de leurs missions en recensant et analysant les besoins des territoires afin de mener leurs actions au plus près des attentes des partenaires.

Chaque projet, chaque accompagnement, chaque action s'élabore par un travail commun entre le partenaire promoteur du projet et le chargé de projet de l'Ireps.

Ces promoteurs peuvent être:

- des partenaires financiers ;
- des acteurs, qu'ils soient professionnels, associations et qui mobilisent les salariés de l'Ireps pour une aide nécessaire à l'effectivité de leurs projets.

Ces projets ou programmes de travail peuvent prendre différentes formes :

- un accompagnement méthodologique auprès d'un professionnel pour la construction d'un projet ;
- un appui à la mise en place de politiques de santé publique ;
- un conseil en ressource documentaire ;
- l'élaboration d'une séance de Compétences Psycho-sociales auprès des jeunes en Mission Locale ;
- la mise en œuvre d'une formation personnalisée ;
- la réalisation d'une affiche, d'un visuel...

Des temps d'échanges avec chacun des acteurs, notamment avec les organismes financeurs, ou les promoteurs des programmes de travail, s'organisent pour identifier les besoins, les attentes des territoires. Cette étape nécessite une analyse approfondie des contextes et la prise en compte de tous les déterminants permettant un diagnostic précis de la demande.

L'analyse des besoins des acteurs et la collaboration partenariale conduisent à la mise en œuvre d'actions par l'équipe de l'Ireps Occitanie.

3. L'ÉQUIPE ET SES COMPÉTENCES

L'effectif au 31 décembre 2019, est de 26,5 ETP, représenté par 31 salariés, dont 14 exercent à temps partiel.

3.1 La diversité des compétences de l'équipe :

Une équipe de professionnels issus d'horizons variés tels que la santé publique, la sociologie, la psychologie, le social, le développement local, l'activité physique, la diététique, l'information-communication, la documentation, les sciences politiques, le droit, l'administratif.

Ces compétences se sont encore développées en 2019 par le suivi de formation dans les domaines thématiques de l'ETP, la santé mentale, la santé-environnement, les inégalités sociales de santé, les données probantes, ...

L'IREPS EN 2019 : UN ANCORAGE DU DÉVELOPPEMENT

Toute l'équipe a eu accès à des formations pour développer et renforcer ses compétences comme par exemple : une formation de formateurs en pédagogie de la santé, une formation interne aux nouveaux arrivants, des formations supports

comme la création d'un portail documentaire, les formations sauveteurs secouristes du travail, ou encore l'utilisation des outils Office 365 (outlook, teams, sharepoint,...)



RESSOURCES HUMAINES 2019 :

4 Nouveaux postes :

- création d'un poste de Chargé de projet du 11 en mars : **Sophie Lacger**
- création d'un poste Chargé de projet au Siège en avril : **Marion Vargas**
- création d'un poste d'assistant de direction pour un CDD d'un an en mai : **Laurence Mouzé**
- création d'un poste Chargé de projet sur le 46 et le 82 en septembre : **Maya Paltineau**

4 Remplacements :

- de la Référente Territoriale du 65 en janvier : **Sarah Causero**
- de la Référente Territoriale du 48 pour un congé maternité en juillet : **Chloé Merle**
- de la Directrice Générale en septembre : **Cathy Jarroux**
- de l'assistante administrative en septembre : **Faïda Messal**

2 Évolutions internes :

- prise de nouvelles fonctions comme Assistante de formation en septembre : **Michèle Olivan**
- nomination d'une coordinatrice pour le programme des Missions Locales en août : **Pauline Baritaud**

Elodie LAGNEAUX, Directrice adjointe

3.2 Le bureau de l'Ireps Occitanie :

Hélène GRANDJEAN

Présidente

Pierre-Jean GRACIA

Trésorier

Francis DECOUTUT

Secrétaire

3.3 Les salariés de l'Ireps Occitanie en 2019 :

Les Référents Territoriaux (RT) sont des chargés de projet identifiés comme référents pour les acteurs des départements. Les chargés de projet sont en lien avec les activités des modules santé. L'Ireps est structurée en 3 Pôles géographiques depuis 2018 que l'on retrouve dans la présentation de l'équipe ci-dessous :

31



HAUTE-GARONNE / SIÈGE



**Domitille
SAUNIER**

Directrice
jusqu'au 31/08



**Cathy
JARROUX**

Directrice
depuis le 02/08



**Elodie
LAGNEAUX**

Directrice adjointe



**Marjorie
CAMBON**

Documentaliste
du siège



**Guillaume
REISS**

Chargé de
communication



**Géraldine
TISSERANT**

Coordinatrice
pédagogique



**Michèle
OLIVAN**

Assistante
de formation



**Faïda
MESSAL**

Assistante
Administrative



**Laurence
MOUZÉ**

Secrétaire
de direction



**Maude
NICOLAS**

Chargée de
mission formation



**Marie
DONIUS**

Coordinatrice
dispositif Drapps



**Marion
VARGAS**

Chargée de projet
modules santé



**François
ALIAS**

Référent territorial 09
jusqu'au 31/05



**Cécile
BENOIT**

Référente
territoriale 31



**Camille
ABADIA**

Référente
territoriale 31



**Marie
GUIBRETEAU**

Référente
territoriale 31



**Guillaume
BREMOND**

Chargé de projet
modules santé



**Pauline
BARITAUD**

Coordinatrice
modules santé

32

GERS



**Gaëlle
POUDES**

Référente
territoriale 32

65

HAUTES-PYRÉNÉES



**Sarah
CAUSERO-KARAOUNI**

Référente
territoriale 65

P : Référent de pôle

L'IREPS EN 2019 : UN ANCORAGE DU DÉVELOPPEMENT

82 TARN-ET-GARONNE



**Pauline
PETTRÉ**

Référente
territoriale 82



**Maya
PALTINEAU**

Chargée de projet
82 et 46

46 LOT



**Delphine
SOULIGNAC**

Référente
territoriale 46

12 AVEYRON



**Claudie
MATHOU**

Assistante
administrative et
comptable



**Séverine
BLANCHIS**

Référente
territoriale 12



**Pauline
FABRE**

Chargée de projet

48 LOZÈRE



**Claire
MASSON**

Référente
territoriale 48

81 TARN



**Carole
ALARCON**

Référente
territoriale 81

11 AUDE



**Valérie
COLL**

Documentaliste



**Elizabeth
LAVOIZIER**

Référente
territoriale 11



**Sophie
LACGER**

Chargée de projet

66 PYRÉNÉES ORIENTALES



**Aude
MARIN**

Référente
territoriale 66



**Pauline
L'HORSET**

Chargée de
projet / Référente
territoriale 66

09 ARIÈGE



**Arielle
PICCININI**

Référente
territoriale 09

P : Référent de pôle

4. LES PARTENAIRES FINANCIERS

Les partenariats collaboratifs avec les institutions qui subventionnent l'Ireps Occitanie permettent que les programmes de travail soient élaborés en cohérence et continuité.



L'Agence
Régionale de
Santé (ARS)



Le Conseil
Régional



Santé publique
France



La Protection
Juridique de la
Jeunesse (PJJ)



Epidaure



Les Caisses
Primaires
d'Assurance
Maladie



Le Conseil
Départemental
de l'Aveyron
(CD12)



Le Conseil
Départemental
de l'Aude (CD11)

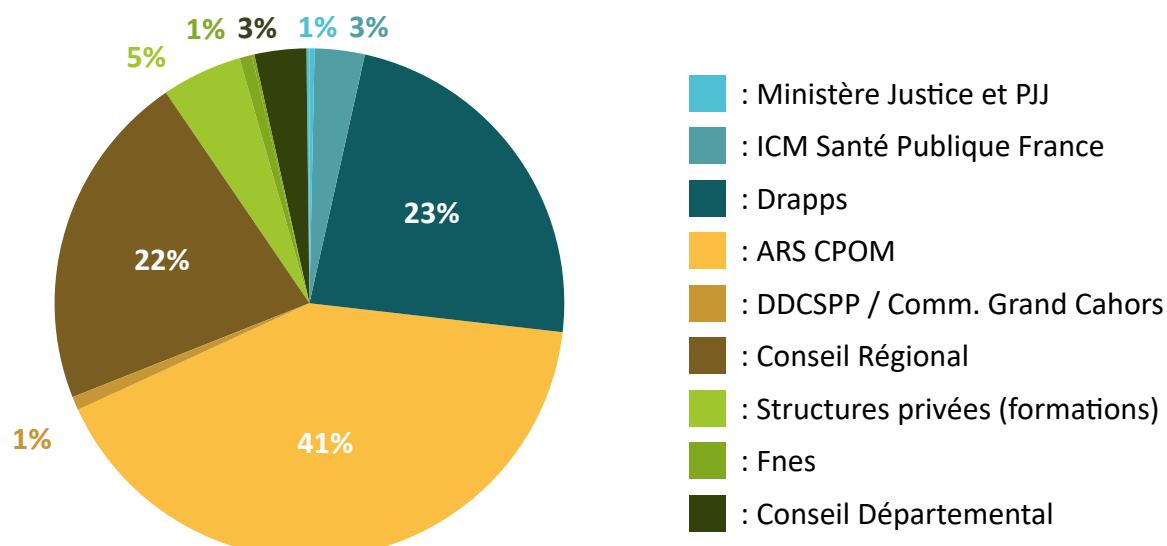


La Communauté
de Communes
du Grand Cahors



Le Conseil
Départemental
de la Haute-
Garonne (CD31)

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS 2019



2^{ÈME} CHAPITRE

ACTIONS ET SOUTIENS

EN EPS / PS

1. Les CPOM ARS en 2019	p.16
1.1 Le CPOM de l'Ireps Occitanie	p.16
1.2 Le CPOM du Drapps Occitanie	p.30
2. Convention CR, un service auprès des jeunes : les modules santé	p.40
3. Des partenaires pour des programmes régionaux ou locaux	p.45

Avec une équipe de 31 salariés, l'Ireps intègre des compétences variées pour des programmes de travail divers autour des valeurs en promotion de la santé.

La présence des référentes territoriales au sein même des départements occitans permet à chacune de créer, d'animer, de développer un réseau de professionnels autour de la promotion de la santé.

Pour répondre aux besoins des acteurs et assurer une animation territoriale en EPS/PS, l'Ireps Occitanie finance ses actions par le biais :

- de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM ARS) :
 - un CPOM dédié à la mise en place des dispositifs des politiques de santé de l'ARS (CPOM Ireps) ;
 - un CPOM dédié au développement des compétences et à l'innovation en prévention et promotion de la santé auprès de tous les acteurs (CPOM Drapps) ;
- d'une subvention annuelle allouée par le Conseil Régional dédiée à la mise en œuvre des Modules Santé auprès des jeunes ;
- de subventions issues de partenaires régionaux et locaux (PJJ, Santé Publique France via Epidaure, Conseils Départementaux, Communautés de Communes, CPAM, ...) ;

1. LES CPOM ARS 2019

Les programmes annuels de travail du CPOM ARS sont coordonnés par la Direction Régionale de Santé Publique et se construisent selon les priorités données par les Délégations Départementales de l'ARS. Chaque département relève les problématiques locales, priorise les objectifs et planifie avec l'Ireps les activités à réaliser pour atteindre les objectifs attendus.

1.1 Le CPOM de l'Ireps Occitanie

Ce CPOM concerne les 13 départements de l'Occitanie. L'ARS finance, via l'Ireps, des postes de référent territorial pour chaque département y compris les Codes du Gard et de l'Hérault, permettant alors une politique globale pour l'ensemble de l'Occitanie.

La convention signée entre l'ARS et l'Ireps permet de financer les missions socles de l'Ireps, l'appui à la mise en œuvre des politiques publiques et aux dispositifs de l'ARS, les missions régionales dédiées à des thématiques spécifiques afin de répondre aux besoins en santé.

Les missions effectuées se déclinent selon les activités suivantes : un appui aux politiques publiques et aux dispositifs de l'ARS, des Conseils et Appuis Méthodologiques et des missions régionales.

1.1.1 Appui aux politiques publiques et aux dispositifs de l'ARS

En 2019, les principales thématiques qui ont été investies largement sont les suivantes :

Les CLS :

Les Référents territoriaux ont accompagné les Contrats Locaux de Santé qui sont des dispositifs visant à réduire les inégalités territoriales de santé en mobilisant, au profit d'un territoire, les politiques d'organisation de la santé menées par l'ARS, les compétences de l'Etat, l'action des collectivités locales et celles des institutions et organisations partenaires.

La vaccination :

Les actions menées dans les territoires par les référentes territoriales ciblent la mise en place des COPIL Vaccination, le déploiement de la SEV (Semaine Européenne de la Vaccination) en appui aux acteurs.

La santé mentale :

Les projets de PTSM ont été nombreux dans les départements puisque ceux-ci devront rendre leur projet en juillet 2020. La mission régionale en santé mentale participe également à la mise en lumière des actions départementales. Cf. Focus consacré à la mission régionale

La santé environnement :

Les actions réalisées en 2019 se sont concentrées notamment sur la sensibilisation aux concepts des acteurs des territoires, la réalisation d'actions autour de la qualité de l'air intérieur, de la présence et les effets néfastes des moustiques tigres

Le PRAPS : Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins :

Ce dispositif participe à l'atteinte des objectifs du PRS, fondé sur le principe de faire accéder au droit commun les populations qui en sont le plus éloignées, en adaptant les dispositifs de soins et de prévention. En 2019, les référentes territoriales ont accompagné les projets destinées à faciliter l'accès aux droits des plus démunis

La santé sexuelle :

L'action principale a consisté à accompagner la politique de facilitation de l'accès à l'IVG à tous les territoires.

Les PTS, Programmes Territoriaux de Santé :

Les activités permettent aux référentes territoriales d'appuyer les Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale (DASEN) pour la mise en place de leurs projets.

Les PNNS : Programme National

Nutrition Santé :

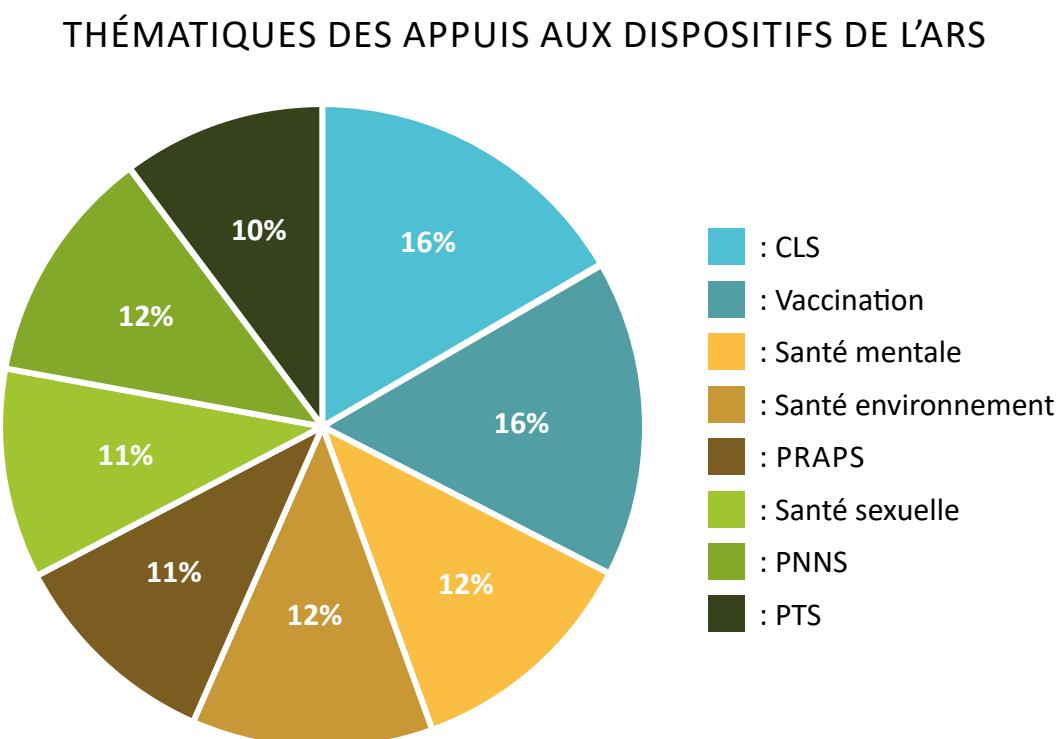
Les actions ont consisté en un appui méthodologique et technique aux porteurs de projet « Collectivités Actives PNNS » et à l'accompagnement d'associations en charge des personnes vulnérables autour de la thématique de l'alimentation,

Les CTS, Conseils Territoriaux

de Santé :

Les référentes territoriales participent à ces instances de démocratie sanitaire. Les CTS réalisent le diagnostic territorial partagé et contribue à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Projet régional de santé.

Le diagramme ci-dessous présente les principales thématiques en 2019 dans les départements d'Occitanie, dans le cadre du CPOM ARS :



1.1.2 Les Conseils et Appuis Méthodologiques (CAM)

L'activité de conseil méthodologique recouvre deux aspects : une aide ponctuelle qui va permettre d'identifier, de préciser un élément, un projet, de confirmer le choix d'un projet ou un accompagnement approfondi intervenant à différentes étapes des projets ou tout au long.

L'aide aux porteurs de projets peut donc se faire dans les différentes phases du projet : diagnostic, élaboration d'objectifs, planification, programmation, mise en œuvre, évaluation et pour différents types de conseils : documentation, planification, action, évaluation, partenariat, financement, aide à l'écriture, orientation ...



CHIFFRES-CLÉS

L'activité de conseil méthodologique a significativement augmenté en 2019.

Le nombre de professionnels accompagnés a plus que doublé.

79 conseils méthodologiques ont été réalisés par les référents territoriaux en 2019 **avec l'appui des documentalistes** de l'Ireps pour certains d'entre eux.

1/3 des CAM se font en plusieurs séances (de 2 à 4 séances de travail).

Ils concernent l'accompagnement au montage de projet, la réponse aux appels à projet, l'appui au diagnostic ou à l'évaluation.

2/3 des CAM se réalisent en 1 séance.

Ils concernent essentiellement la présentation de ressources documentaires, le conseil sur des outils, la recherche de partenaires.

Les accompagnements sont réalisés auprès :

- d'associations (**36**)
- de collectivités territoriales ou d'administration (**15**)
- de structures de soin (**11**)
- de l'éducation nationale et l'enseignement supérieur (**9**)
- de structures médico-sociales (**7**).

Les demandes concernent principalement des projets portant sur **la santé globale, la nutrition, les addictions et la vie affective et sexuelle**.

Cécile Benoit, Référente Régionale des Appuis Méthodologiques



FOCUS SUR UN CAM DU 31

L'Ireps a accompagné la cheffe de projet du quartier Reynerie de la Direction de l'Action Territoriale de la Mairie de Toulouse – Toulouse Métropole, dans la mise en place d'une dynamique partenariale sur la prise en charge de la souffrance psychosociale des habitants du quartier.

Contexte

Plusieurs constats ont déjà été faits :

- Au niveau des habitants :
 - De nombreuses personnes de personnes en souffrance non prises en charge.
 - Absence d'espace de paroles pour parler de ces souffrance.
 - Repli, isolement, méfiance.
- Au niveau des professionnels :
 - Manque de connaissance des dispositifs.
 - Peu d'échanges formels sur ces difficultés

Les objectifs ont été de permettre aux professionnels et bénévoles du quartier :

- De mieux repérer, orienter et accompagner les personnes en situation de souffrance grâce à :
 - une meilleure connaissance des acteurs, des dispositifs ;
 - des formations ;
 - aux échanges de pratiques ;

Où et quand ?

Toulouse

Tout au long de l'année

Thème

Souffrance psychosociale

Santé mentale

Qui ?

Anouk Drouin, Cheffe de projet
Reynerie

Contrat de Ville et Renouvellement
Urbain – Territoire Sud

Direction de l'Action Territoriale

Mairie de Toulouse – Toulouse
Métropole

Pour qui ?

Habitants du quartier Reynerie
accueillis par les professionnels
et bénévoles œuvrant dans ce
quartier

Pourquoi ?

Contribuer à la mise en place
d'une dynamique partenariale
sur la prise en charge de la
souffrance psychosociale des
habitants du quartier

Comment ?

Aide à la préparation de l'animation sur le recensement des besoins
des professionnels du quartier et les perspectives d'actions à mettre
en place pour y répondre

Co animation du groupe de professionnels et bénévoles du quartier

Aide à la conception du plan d'action, proposition de fiches action

Aide à la priorisation des actions à mener en 2020

Co construction du plan d'action 2020



FOCUS SUR UN CAM DU 66 : HABITAT INDIGNE ACTION D' « ALLER VERS »

Dans un contexte départemental de difficultés d'accès et de maintien dans le logement, d'un parc important de logements dégradés et de niveaux élevés de précarité, la lutte contre l'habitat indigne représente un axe majeur de lutte contre les inégalités sociales de santé.

Au plus près de ces réalités de terrain, il est apparu indispensable pour la DD ARS 66 et l'association Solidarité Pyrénées de proposer une approche sanitaire globale de lutte contre l'habitat indigne comportant non seulement la remise en état du logement mais également une prise en charge de l'aspect santé de ses occupants. Pour cela une stratégie de « l'aller vers » a été mise en place visant à mieux comprendre les problématiques de santé des bénéficiaires dans leur globalité et pouvoir remobiliser et accompagner ces personnes dans un parcours de prévention et de soins ; la finalité de l'accompagnement consistant à inscrire ces personnes dans des parcours de santé de droit commun.

L'Ireps a été mobilisée pour accompagner le suivi du projet mené à titre expérimental dans le département. L'évaluation a permis la valorisation de cette action et plus globalement son déploiement au niveau régional, en effet un appel à projets régional est désormais diffusé par l'ARS pour financer ces actions d' « aller vers ».



L'action et le bilan à 1 an ont été présentés conjointement par l'association Solidarité Pyrénées et l'Ireps lors des Rencontres de Santé Publique en Occitanie « Prise en compte des inégalités sociales et territoriales en santé publique » organisées par l'ARS et Santé Publique France en mai 2019.

Dans le département, l'accompagnement se poursuit et s'articule aujourd'hui avec la mobilisation des acteurs locaux sur le PRAPS dans le cadre de la médiation santé notamment.

Focus réalisé par Aude MARIN-COLOMBE, référente territoriale des Pyrénées-Orientales

1.1.3 Des missions spécifiques régionales :

Mission spécifique : Santé-Environnement

L'Ireps Occitanie poursuit sa collaboration avec Graine Occitanie dans l'animation du Réseau Régional d'Education en Santé Environnement (R²ESE), dont l'objectif est de développer une culture commune en éducation santé environnement (ESE) parmi les acteurs de la région Occitanie.

Le plan d'actions 2019 prolonge le cycle de travail amorcé en 2018 autour de la thématique « Urbanisme et Santé-Environnement », notamment lors de la journée d'échanges à Figeac du 14 décembre 2018.



L'Ireps Occitanie est intervenue sur plusieurs axes de travail en 2019 :

- L'accompagnement méthodologique aux acteurs dans le cadre de l'appel à projets du PRSE 3 : à la demande, appui aux acteurs dans la rédaction de leur réponse à l'appel à projets.
- La publication d'un dossier-ressources sur la thématique « urbanisme et santé » faisant suite à la journée d'échanges à Figeac fin 2018 : aide à la construction d'une trame du dossier, prise de contact et accompagnement des intervenants dans la rédaction d'articles.
- Les travaux de mutualisation avec Graine et l'Ireps Auvergne-Rhône-Alpes pour la construction d'une plateforme ressources en ESE en Occitanie : contribution à la réflexion autour des perspectives de travail communes.
- L'organisation d'une journée de rencontre régionale sur la thématique « urbanisme, santé et changement climatique » pour faire suite à la journée d'échanges de Figeac et cibler une sous-thématique : participation à la construction du déroulé de la journée, recherche d'intervenants, accompagnement de ces derniers dans la construction de leur intervention.
- La mise en place d'une formation-action sur la thématique « urbanisme et santé » : contribution à la construction d'un déroulé pédagogique et à la recherche d'intervenants.

Cette dynamique de travail se poursuit en 2020 avec l'organisation de rencontres interdépartementales, la production des dossiers ressources, la contribution à l'ingénierie pédagogique de formations-actions en santé environnement et la participation à la réflexion sur l'élaboration d'une plateforme ressources en ligne en éducation.

**Camille ABADIA, Référente Régionale
Santé Environnement**



ACTIONS ET SOUTIENS EN EPS / PS

Mission spécifique : Contrat Local de Santé (CLS)

Initiée en 2018, la mission régionale spécifique d'appui à l'animation régionale des CLS s'est poursuivie en 2019.

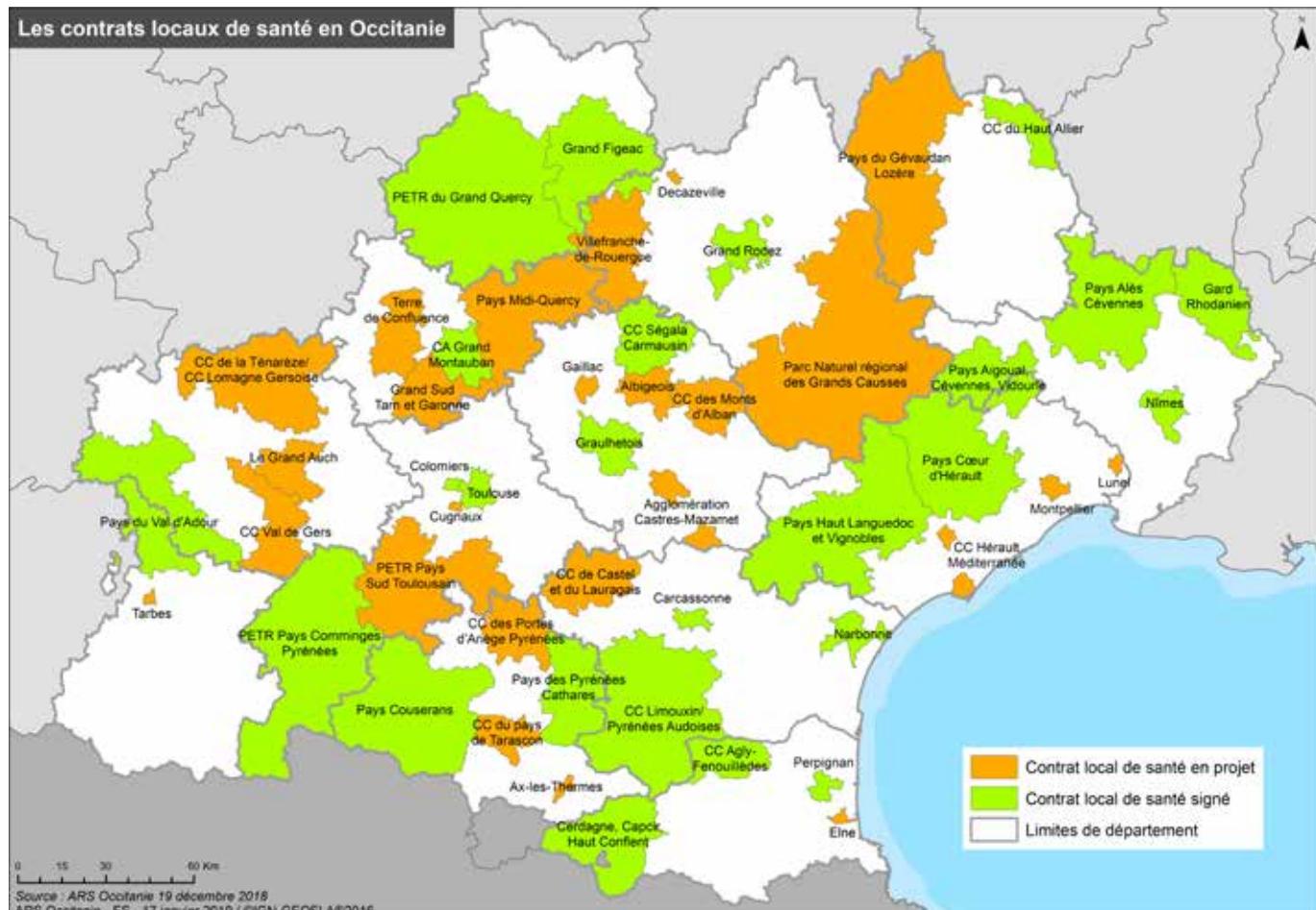
Conformément aux objectifs de travail définis avec la Direction des Territoires de l'ARS (DDT), l'Ireps a contribué à la définition des documents et outils de référence pour les CLS en apportant un appui méthodologique sur les documents de cadrage des CLS. L'outil share point mis en place par la DDT pour les coordonnateurs CLS a ainsi évolué pour répondre au mieux à leurs attentes et leurs besoins.

L'Ireps était également mobilisée pour faciliter la mise en réseau des coordonnateurs CLS, notamment en contribuant à la préparation, l'animation et l'évaluation des rencontres régionales CLS. Volontairement construites sur une approche participative, en fonction des attentes et besoins des coordonnateurs, ces journées sont l'occasion pour les participants de se rencontrer, d'échanger et de partager leurs expériences. En 2019, 2 journées ont été organisées (en janvier et en novembre) et ont été l'occasion de rassembler à l'échelle de la région les coordonnateurs et les référents CLS des



Délégations départementales des ARS. Les bilans de ces journées sont très positifs et nous engagent à les poursuivre en 2020. Une formation sur les Inégalités Sociales de Santé (ISS) a également été proposée aux coordonnateurs CLS en septembre 2019 dans le cadre du Drapps. Cette formation, animée conjointement par l'Ireps et l'IFERISS, a été l'occasion d'échanger, de se rencontrer et de contribuer à favoriser la prise en compte des ISS dans les actions menées à l'échelle des CLS.

Aude MARIN-COLOMBE, Référente territoriale des Pyrénées-Orientales (66)



Mission Régionale : Santé Mentale

Il est aujourd’hui reconnu que la Santé Mentale n’est plus limitée au seul champ de la psychiatrie : elle engage aujourd’hui la responsabilité et l’implication d’une diversité d’acteurs et de milieux (villes, écoles, travail), ce qui nécessite l’intégration de nouvelles logiques et de nouveaux concepts.

C'est dans cette logique que de nouveaux dispositifs sont apparus, tels que les Conseils Locaux de Santé Mentale. Les CLSM se développent rapidement depuis quelques années. En 2018, 12 CLSM étaient actifs en Occitanie, même si on peut encore noter des disparités dans leur répartition sur le territoire.

Par ailleurs, **les projets territoriaux de santé mentale (PTSM)** sont instaurés en 2016. L’élaboration des diagnostics et projets territoriaux de santé mentale sont en cours dans plusieurs départements de la région Occitanie, dans lesquels sont mobilisés les chargés de projet de l’Ireps.

Actuellement, il existe peu d’outils réunissant l’ensemble des éléments méthodologiques et pratiques pour l’élaboration et la mise en œuvre des CLSM et PTSM.

Objectifs :

C'est donc dans ce contexte que L'Ireps a été missionnée, en lien avec la Direction Départementale du Territoire de l'ARS, autour de cette thématique « Santé Mentale ». Les objectifs en 2019 ont été de favoriser le développement et l’harmonisation des CLSM, d’encourager les échanges d’expériences et la capitalisation des actions des CLSM. Concernant les travaux de diagnostic des PTSM, la mission de l’Ireps a consisté à faciliter la circulation des informations et l’échange d’expériences au sein de l’équipe.

Déroulé de la mission :

Le lien avec la DDT de l'ARS a été assuré tout au long de l’année grâce à des réunions entre le chargé de programme régional de l'ARS et la référente Ireps de la mission Santé Mentale.

Il a été mis à disposition des Référents Territoriaux un dossier de travail comprenant des outils et des ressources documentaires permettant l’appui à la mission PTSM.

PERSONNE(S) EN CHARGE DE LA MISSION

- **Romuald DELANNOY**, Chargé de missions
 - Direction des Territoires et des Relations Institutionnelles, ARS Occitanie
- **Pauline PETTRE**, Référente Territoriale - Ireps Occitanie
- **Géraldine TISSERANT**, Coordinatrice pédagogique - Ireps Occitanie

De plus, plusieurs partenariats se sont construits :

- Avec le CCOMS, permettant une meilleure visibilité des projets et des actions au niveau national. L'Ireps a également participé à la journée nationale des CLSM organisée à Lille.
- Avec la FERREPSY et le CREAL-ORS Occitanie dans le cadre de la mise en place d'un Observatoire Régional en Santé Mentale. L'Ireps a participé à un comité de pilotage et à une réunion de travail.

Concernant les principales activités de cette mission, deux démarches ont été menées en parallèle.

La première démarche a été d’élaborer **un guide méthodologique** à destination des coordonnateurs de CLSM et de CLS. A la fois théorique et pratique, il propose un appui dans l’élaboration et la mise en œuvre des CLSM.

Pour ce faire, un recensement des coordonnateurs des CLSM a été effectué, ainsi qu'une cartographie stipulant les CLSM en projet ou en cours de mise en œuvre.

Un appui opérationnel dans la mise en œuvre de la démarche projet CLSM a pu être apporté par les référents territoriaux de l’Ireps.

La deuxième démarche de cette mission spécifique en santé mentale a été la mise en place de formation en santé mentale. La préparation et l’organisation se sont effectuées en collaboration entre la coordinatrice de la Formation de l’Ireps, les intervenantes (professionnelles de santé en psychiatrie) et le chargé de programme régional de

ACTIONS ET SOUTIENS EN EPS / PS

l'ARS. Cette formation, conduite sur 2 jours, a été conçue dans le cadre du Drapps.

A partir du recensement des besoins du public cible, un contenu pédagogique a été construit, intégrant également l'intervention du référent DDT ARS sur le contenu des politiques de santé mentale.

Bilan de la mission :

En conclusion, la mission régionale en santé mentale est en cours de déploiement et intéressante de multiples partenaires. Elle va se concrétiser par la mise en place des formations à Toulouse et Montpellier dès le début de l'année 2020 et permettra une première approche des besoins et des attentes. Par ailleurs, la construction d'une journée régionale des CLSM est une priorité et pourra se construire dans la continuité des formations proposées, par la mise en place d'un groupe de travail expert.

Le partenariat avec le CCOMS et la FERREPSY sont à poursuivre pour conforter le travail engagé par l'Ireps Occitanie, tout en restant néanmoins attentif à rechercher des complémentarités et éviter l'écueil de redondances entre nos missions respectives.

L'arrivée d'une stagiaire en master 2 du droit de la santé est prévue dès le mois d'Avril 2020 afin d'apporter un appui et un soutien dans cette mission.

Pauline PETTRÉ, Référente Régionale en Santé Mentale



FOCUS SUR DEUX DÉPARTEMENTS : LE PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE ET LA DÉMARCHE DE DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE. (DTSM)

Les pathologies mentales se situent au troisième rang des maladies les plus fréquentes en France après les cancers et les maladies cardiovasculaires. Nombre d'inégalités de prise en charge des personnes vivant avec des troubles psychiatriques sont démontrées sur le territoire français. C'est tout l'enjeu du Projet territorial en santé mentale (PTSM) dont l'objectif est de développer une véritable politique partagée et décloisonnée du territoire.

Le PTSM se divise en trois étapes successives : le diagnostic partagé en santé mentale (DTSM) ; Le Projet territorial en santé mentale (PTSM) et le Contrat territorial en santé mentale (CTSM).

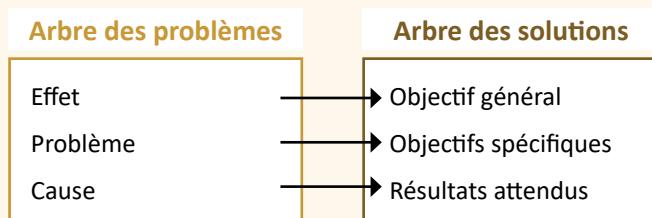
Mise en place dans l'Aude :

Dans l'Aude, la gouvernance du PTSM est assurée par l'ARS ; le projet est sous la direction du Délégué Départemental et piloté par l'infirmière Santé Publique. Une équipe projet a été constituée avec une responsable d'animation territoriale ARS et La référente territoriale de l'Ireps. Une étroite collaboration entre l'ARS et l'Ireps a permis à l'équipe projet de décliner la méthodologie, d'animer les groupes de travail, d'analyser les données collectées et d'identifier des objectifs spécifiques du PTSM.

L'année 2019 a été consacrée à l'élaboration du DTSM. L'objectif était de réaliser un état des ressources disponibles sur le territoire, d'identifier les insuffisances, d'objectiver les problèmes clés, d'analyser les causes et proposer des pistes d'amélioration.

La méthodologie choisie est une démarche participative qui s'appuie sur un recueil de données de besoins, de ressources ainsi que sur la consultation des acteurs, indispensables à la formulation d'un constat partagé.

Après une première phase de collecte de données quantitatives, des entretiens individuels et des groupes de travail ont été organisés. Au total 80 acteurs du département ont participé à deux journées de travail. La méthode de travail en groupes utilisée a été celle de « l'arbre à problème versus arbres à solution » où l'on construit l'arbre à solution en transformant chaque problème en une situation positive et en objectif souhaité.



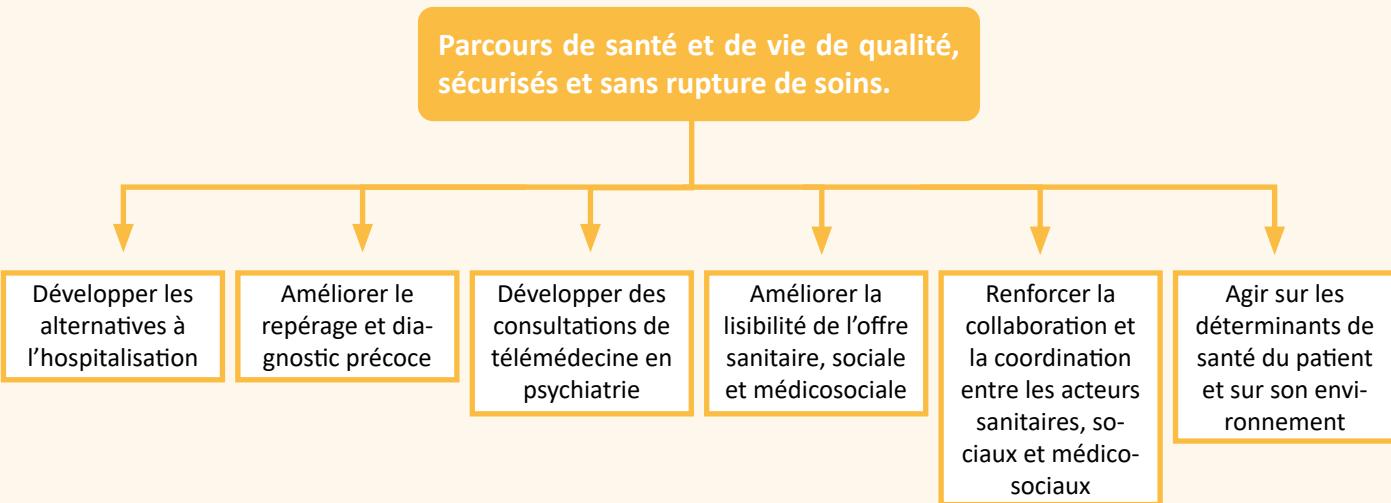
Cinq groupes de 15 à 20 personnes ont collaboré durant deux séances de travail afin d'identifier collectivement les problèmes clés et analyser les causes. Une troisième séance de travail a permis de dégager les objectifs et proposer des actions pour y parvenir.

Dans les 5 groupes de travail, des problématiques transversales communes sont apparues. Elles se regroupent en trois grandes thématiques :



ACTIONS ET SOUTIENS EN EPS / PS

Les acteurs du territoire ont ensuite préconisé, **6 objectifs spécifiques** pour améliorer l'accès des personnes à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture de soins.



Mise en place dans les Hautes-Pyrénées :

Dans les Hautes-Pyrénées comme dans l'Aude, c'est la Délégation Départementale de l'ARS-Occitanie qui assure la gouvernance du projet. Elle est appuyée par la sous-commission santé mentale du Conseil Territorial de Santé (CTS), qui en est le porteur. La référente territoriale de l'Ireps fait partie du groupe projet qui lui a confié la méthodologie du DTSM.

L'équipe projet a décidé d'impliquer un maximum d'acteurs du champ de la santé mentale dans l'élaboration de ce diagnostic afin d'être au plus près de la réalité de terrain et des besoins. Aussi, après avoir réalisé l'état des ressources, l'équipe a présenté ce volet quantitatif aux acteurs lors d'une séance plénière qui avait également pour objectif de recueillir les souhaits d'inscription dans la démarche qualitative du diagnostic.

Cette phase qualitative du DTSM s'est articulée autour des six priorités du décret et six groupes de réflexions ont donc été constitués. La mobilisation et le dynamisme des professionnels ont largement rythmé et nourri les échanges. L'analyse des productions a permis de mettre en lumière trois axes de travail prioritaires pour les professionnels du département ; ils donneront la direction que prendra le PTSMS 65 en 2020.

Conclusion :

Suite à ces travaux, des préconisations en accord avec les orientations du Projet Régional de Santé et de la feuille de route de la Délégation Départementale de l'ARS ont été élaborées. Cette concordance permettra, dans chacun des départements, d'élaborer les fiches actions qui constituent la « colonne vertébrale » du PTSMS.

Les prochaines étapes seront effectuées en 2020, tout d'abord, la rédaction du projet, document opérationnel décrivant les projets et actions retenus par les acteurs. Ensuite viendra le temps de la contractualisation qui définira les actions assurées par les signataires, leurs missions et engagements, les moyens qu'ils y consacreront et les modalités de financement, de suivi et d'évaluation.

Le contrat territorial de santé mentale sera conclu entre l'Agence régionale de santé et les acteurs participant à la mise en œuvre du projet territorial de santé mentale.

Focus réalisés par Elizabeth LAVOISIER, référente territoriale de l'Aude et Sarah CAUSERO KARAOUNI, référente territoriale des Hautes-Pyrénées

Mission spécifique SEV

La Semaine Européenne de la Vaccination (SEV) a été créée en 2005 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Elle constitue un temps fort de communication et d'action en direction du public et des professionnels pour mieux faire connaître les enjeux de la vaccination.

En 2019, et pour la première fois en France, une campagne de promotion de la vaccination visant à renforcer la confiance et contribuer à l'augmentation des couvertures vaccinales a été lancée par le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France.



Cette campagne a pris la forme de :

- « Spots télé » de promotion de la vaccination dans les médias nationaux, régionaux et sur le web, d'annonces publiées sur le web, les réseaux sociaux et dans la presse ;
- Affichettes dans les lieux de santé et dans la presse professionnelle ;
- « Villages Info Vaccination », avec des stands d'information et de prévention en région pendant la SEV.

Dans le cadre de sa mission régionale, l'Ireps Occitanie, grâce à la coordination entre la DSP ARS, la référente régionale SEV de l'Ireps et les référentes territoriales des 13 départements, a relayé les informations concernant la SEV aux différents acteurs (6 newsletters d'information envoyées à 1565 acteurs). Un recensement des actions a été réalisé pour communication auprès des acteurs et relais à la presse (131 actions ont été répertoriées sur toute la région). Un bilan a été produit analysant les actions par territoire, type d'actions, type de public, type de structure organisatrice, points forts et axes d'amélioration,



et dégageant des perspectives pour la prochaine édition de la SEV.

Les partenaires qui s'impliquent dans la SEV se diversifient d'année en année. Dans les Pyrénées-Orientales par exemple, une entreprise agroalimentaire a notamment diffusé les supports de communication et les spots vidéo proposés par Santé Publique France et organisé des actions de sensibilisation à destination de l'ensemble du personnel sur toute la semaine.

**Pauline L'HORSET,
Référente Régionale Vaccination**



FOCUS SUR LA SEV 2019

Promotion de la vaccination dans les MSP du département de l'Aveyron

Qui ?

Dr. Marielle PUECH, Association des Equipes de Soins Primaires en Aveyron

Dr. Mickaël LORIETTE, Centre de Vaccination

Séverine Blanchis, Référente Territoriale IrepS Occitanie

Hélène Ancessi, ARS Délégation Départementale Aveyron

Pour qui ?

- Environ 400 professionnels de santé des MSP du département de l'Aveyron
- Les patients des MSP du département de l'Aveyron

Où et quand ?

Département de l'Aveyron / De février à juin 2019

Thème

Vaccination

Objectif ?

Faire la promotion de la vaccination auprès des patients du territoire lors de la SEV 2019 en s'appuyant sur les MSP du département de l'Aveyron :

- en mobilisant les professionnels de santé des MSP du département de l'Aveyron autour de la vaccination
- en facilitant et suscitant les échanges autour des questions de la vaccination entre professionnels de santé et patients des MSP du département de l'Aveyron

Comment ?

Lors du comité de pilotage départemental vaccination organisé par la Délégation Départementale ARS de l'Aveyron, différentes actions mises en place sur le territoire ont été présentées. Parmi ces actions, celle de la Maison de Santé de Millau et Decazeville dont l'objectif commun était de susciter le questionnement sur l'hésitation vaccinale en affirmant son engagement autour de la vaccination. Cet engagement s'est matérialisé par le port d'un badge des professionnels de santé des MSP sur lequel était inscrit : « Je suis vacciné(e), et vous ? ». Ces deux expérimentations ont favorisé les échanges avec les patients. Le Centre de vaccination est amené, notamment lors de la tenue de stands mis en place pendant la Semaine Européenne de la Vaccination, à échanger avec les professionnels de santé sur ce type d'initiative qui les intéressent fortement. En effet, les professionnels de santé du premier recours représentent les interlocuteurs privilégiés pour la population sur ces questions de vaccination. De plus, ils garantissent l'accès à de l'information fiable. C'est dans ce contexte que le Centre de vaccination en partenariat avec l'Association des Equipes de Soins Primaires en Aveyron, l'IrepS Occitanie et le soutien de l'ARS a souhaité diffuser auprès de l'ensemble des MSP du département cet outil lors de la SEV 2019.



L'action s'est déroulée en trois temps :

- Mobilisation des professionnels de santé (AESPA, Centre vaccination, ARS)
- Elaboration et diffusion des badges « Je suis vacciné(e), et vous ? » (Ireps Occitanie et ARS)
- Evaluation de l'action (Ireps Occitanie)



CHIFFRES-CLÉS

Sur les 23 MSP contactées, 21 MSP ont participé à l'opération lors de la Semaine Européenne de la Vaccination 2019

670 badges ont été diffusés auprès des professionnels des MSP

330 badges ont été diffusés auprès des professionnels des hôpitaux du département

79% des professionnels ayant répondu à l'enquête déclarent être satisfait de l'action

52% des professionnels interrogés estiment que le port du badge a facilité les échanges avec les patients autour de la vaccination

Bilan

Les points forts de l'action :

- La mobilisation de la quasi-totalité des MSP du département lors de la Semaine Européenne de la vaccination
- La réutilisation des badges pour la campagne antigrippale et lors de la prochaine SEV

Les limites de l'action :

- Taille du badge
- La période de la semaine européenne de la vaccination (pendant les vacances scolaires, moins de publics touchés)
- La durée de l'action (temps relativement court pour ce type d'action)

Préconisations à l'issue de l'action :

- Porter le badge sur une période d'un mois afin de toucher davantage de patients
- Créer une affiche spécifique en lien avec l'action afin d'optimiser les échanges avec le public

Focus réalisé par Séverine BLANCHIS, Référente territoriale de l'Aveyron (12)

1.2 Le CPOM du Drapps Occitanie

1.2.1 La coordination du Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la Santé (Drapps Occitanie)

Le dispositif et sa gouvernance

Le Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la Santé est financé par l'Agence Régionale de Santé de la région Occitanie et porté par l'Ireps Occitanie depuis avril 2018.

Il s'agit d'un dispositif partenarial de développement des compétences et d'innovation en prévention et promotion de la santé qui exerce une fonction d'expertise, fédère les compétences et les ressources régionales sur le sujet, vise à l'amélioration de la capacité des acteurs et participe à la production et au transfert des connaissances.

Le dispositif bénéficie de l'ancrage territorial de l'Ireps Occitanie et des CoDES du Gard (30) et de l'Hérault (34) : il est aussi implanté et déployé sur l'ensemble des 13 départements de la région Occitanie.

La stratégie du Drapps Occitanie est d'abord définie par le Comité de pilotage (ARS-Ireps) puis déclinée sur les territoires en Comités départementaux (CODEP), instance co-animee par l'Ireps et les DD ARS. Les CODEP recensent les besoins du territoire et mobilisent les expertises locales en fonction des problématiques. Après 6 mois de mise en place du dispositif, l'année 2019 a permis d'entériner le rôle et les missions des Comités départementaux du Drapps, de développer de nouvelles actions et de créer de nouveaux partenariats.

La communication

L'année 2019 a vu la finalisation de la mise en place du site Internet du Drapps, valorisant les différentes productions et activités

<https://drapps-occitanie.fr/>

Ce site permet aussi aux acteurs d'être pleinement autonomes pour accéder à l'information et pour accéder aux inscriptions des différents événements :

- Fonctionnement du dispositif
- Les dossiers
- Les formations
- Les rencontres
- Les appels à projets

De plus, en 2019 a été défini un plan de communication du dispositif avec la publication d'une plaquette de présentation grand public et la diffusion d'une newsletter bimestrielle.



The image shows a thumbnail of the February 2020 newsletter from the Drapps Occitanie. It features the logos of ARS, Drapps Occitanie, and IREPS Occitanie. The main title is "Newsletter Février 2020". Below it, there's a section titled "#Actus" with a photo of a person in a library. Other sections include "Santé environnement", "Conduites addictives", and "Bibliographies thématiques 2020". Each section has a small image and a "Consultez la bibliographie" button.

Santé environnement : Qualité de l'air et alimentation durable
Cette bibliographie propose une sélection de références sur « Santé-environnement » en se focalisant sur deux aspects : l'alimentation durable et la qualité de l'air. Ces deux parties sont alimentées à la fois de productions récentes et d'exemples d'actions mis en œuvre sur le sujet.
[Consultez la bibliographie](#)

Conduites addictives et précarité : Prévenir les conduites addictives chez les publics précaires
Cette bibliographie propose une sélection de références sur le rôle du milieu social dans l'usage des substances psychoactives sur les addictions et la précarité et les profils des consommateurs. Elle se concentre ensuite sur des programmes et actions mis en œuvre pour prévenir les conduites addictives chez les publics précaires.
[Consultez la bibliographie](#)

Service sanitaire des étudiants en santé (SSES) : Nouvelle thématique "Prévention des risques en milieu festif"
Le service sanitaire est un outil de la nouvelle stratégie nationale de santé, co-piloté par l'ARS et les rectorats de Montpellier et Toulouse. Le service sanitaire permet la réalisation d'intervention de prévention auprès des publics cibles (enfants, adolescents, personnes vulnérables, personnes en situation de handicap et personnes âgées) et à plus long terme, l'intégration de la prévention dans les pratiques des professionnels de santé. La bibliographie a été révisée et complétée par l'ajout de la thématique "Prévention des risques en milieu festif".
[Consultez la bibliographie](#)

Formations 2020 : De nouveaux ateliers sur les données probantes !

De nouveaux partenaires en 2019

Le Drapps Occitanie s'appuie sur de nombreux partenaires départementaux, régionaux et parfois nationaux pour mener à bien les actions définies. En 2019, ce ne sont pas moins d'une trentaine de conventions qui ont été signées avec le milieu de la recherche, de l'éducation, de l'associatif et des différentes structures du social, médico-social et sanitaire.

I.2.2 Des axes développés dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)

En complément de l'axe COORDINATION-COMMUNICATION, le dispositif est constitué de trois axes.

Axe I : Améliorer la qualité des actions en prévention et promotion de la santé

Le dispositif vise, au travers du premier axe, à **la mise à disposition et la vulgarisation des données scientifiques** au profit des porteurs de projets (actions réalisées avec le concours du CREAI-ORS Occitanie).

L'année 2019 a permis de tester un nouveau format d'événement : ***les Matinales de la recherche***. Neuf programmes prometteurs ou probants ont été identifiés et présentés aux acteurs de terrain, chercheurs et décideurs, qui ont rassemblé **270 participants** :

- Effichronic, porté par le CHU de Montpellier
- P2P, porté par Epidaure, ICM
- La Case de santé, porté par l'IFERISS et la Case de santé
- Programme de soutien à la famille et à la parentalité, porté par le CoDES 06
- VigilanS, porté par Santé publique France
- Opticourses, présenté par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- Panjo, porté par Santé publique France
- L'étude Ecail et le programme Malin, co-porté par l'INSERM et l'association MALIN
- Allez Bien pour Mieux Apprendre (ABMA), porté par Santé publique France





FOCUS SUR LA MATINALE DE TARBES

Contexte

Matinale de la recherche présentant le Programme de Soutien à la Famille et à la Parentalité (PSFP)

Où et quand ?

Tarbes
Le 21 Novembre 2019

Qui ?

Corinne Roehrig-Saoudi,
médecin de santé publique au
Codes 06

Pour qui ?

40 Professionnels des secteurs du
social, médico-social, du sanitaire
et de l'éducation

Thème

Parentalité



Ce sont **quarante professionnels** des secteurs du social, médico-social, du sanitaire et de l'éducation qui se sont réunis à Tarbes **le 21 Novembre 2019** pour assister à la présentation du programme probant **Programme de Soutien à la Famille et à la Parentalité (PSFP)** par Corinne Roehrig-Saoudi, médecin de santé publique au Codes 06.

Il s'agit d'un programme valorisé en 2010 par Santé publique France car la parentalité est un des déterminants majeurs du développement de l'enfant. De plus, PSFP a fait preuve scientifiquement de son efficacité et le rôle de SPF est de soutenir le déploiement de programmes « basés sur des données probantes ».

Durant l'événement, les participants ont bénéficié d'une présentation de **l'origine du programme, des résultats de l'évaluation, d'une présentation des compétences parentales** sur lesquels le programme agit, de la présentation **des concepts forts** ainsi que **les étapes de la transférabilité** dans un contexte français.

Focus réalisé par Marie DONIUS, Coordinatrice du dispositif DRAPPS

Le Drapps a proposé en 2019 de développer, à destination des acteurs, **des ateliers de sensibilisation aux données probantes et à la recherche interventionnelle en santé des populations**. Ces ateliers, d'une journée, avaient, entre autres, pour objectif **d'expérimenter la recherche de données probantes en ligne** pour nourrir les projets des participants. Cinq ateliers ont été organisés et ont rassemblé 51 apprenants.

Six bibliographies ont pu être produites par le CREAI-ORS, mises en ligne sur le site et partagées lors des événements concordants :

- Nutrition-précariat
- Accompagnement à la parentalité
- Développement des CPS chez les jeunes
- Prévenir les conduites à risque chez les jeunes
- Les données probantes
- La recherche interventionnelle en santé des populations

FÉVRIER 2020

Drapps ireps CREAI-ORS

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

PRÉVENIR LES CONDUITES ADDICTIVES CHEZ LES PUBLICS PRÉCAIRES

Février 2020,
Bibliographie sélective réalisée par **Emilie BEC**,
Creai-ORS Occitanie

Axe 2 : Améliorer les capacités des acteurs par la formation

En collaboration avec le service Formation

Le dispositif a pour missions de **recenser et de valoriser l'ensemble des formations initiales et continues en éducation et promotion de la santé** sur le territoire occitan ; l'année 2019 a permis de réaliser cet état des lieux exhaustif. En complément, **le dispositif élabore des formations continues**, d'une durée de 1 à 3 jours, en lien avec les priorités définies par le PRS 2018-2022 et en résonance aux besoins des acteurs (enquête en ligne lancée fin 2018). Les frais pédagogiques sont entièrement pris en charge dans le cadre du Drapps.

En complément des compétences de l'équipe de formateurs internes à l'Ireps, le Drapps encourage l'animation des formations par des formateurs du réseau partenarial.

En 2019, **cinq nouvelles actions de formation** ont été proposées dans l'ensemble de la région, en fonction des priorités énoncées par les acteurs :

- **Nutrition précarité** : les pratiques alimentaires favorables à la santé
- **Accompagnement de la parentalité** : sensibilisation à l'usage des écrans
- **Santé mentale** : mieux accompagner les personnes accueillies en matière de santé psychique
- **Développer les compétences psychosociales**
- **S'approprier les données probantes** en promotion de la santé

MÉTHODOLOGIE DE PROJET EN ÉDUCATION POUR LA SANTÉ / PROMOTION DE LA SANTÉ (EPS / PS)

Tendre vers l'amélioration de ses compétences et offrir une offre de formation adaptée aux besoins et aux situations rencontrées par les acteurs dans les domaines de la santé et de la promotion de la santé.

Objectifs et compétences visées

- Préparer, mettre en œuvre et évaluer un projet en éducation pour la santé et/ou la promotion de la santé
- Constituer les différentes étapes d'un projet et leurs articulations
- Savoir conduire une analyse de situation
- Savoir élaborer et mettre en œuvre des types d'objectifs
- Savoir planifier et suivre la mise en œuvre d'un projet
- Intégrer les dimensions d'évaluation, de communication et de participation dans la gestion d'un projet tout au long du projet

MÉTHODOLOGIE / INTERVENANTS

- Formation en présentiel
- Ateliers en ligne ou en visioconférence
- Rencontres avec des experts, outils interactifs, vidéos, témoignages
- Documentation mise à jour régulière (documents de référence, références des sites et lieux ressources, mémo, ...)
- Remise d'une attestation de présence

CONTENU

Jour 1: Formation pour identifier les besoins et élaborer la méthodologie d'un projet

Jour 2:

- La priorisation, la définition et la mise en place de l'objectif, le brainstorming et mise en pratique
- Des ateliers ludiques proposés à l'issue de la formation sur l'analyse et la compréhension de la pratique
- Expérimentation des modes de recherche et outils de recueil des données

PRIX

Formation organisée dans le cadre d'un programme pris en charge par ARS Occitanie

DURÉE

2 journées (14h)

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels du secteur médico-santé, éducateurs, chercheurs

PRÉREQUIS

Avoir suivi le module 1 : émissions essentielles

ACCOMPAGNEMENT DE LA PARENTALITÉ : SENSIBILISATION À L'USAGE DES ÉCRANS

Un peu, beaucoup, pas du tout ?

Depuis dernières années, les écrans (télévision, ordinateur, tablette et smartphone) font partie du quotidien des enfants et des familles en France. Au-delà de leur rôle positif dans l'éducation et la surexposition peut massivement préoccuper les parents et les professionnels de santé et de l'enfance.

Ces outils sont intéressants à condition d'être utilisés de manière appropriée et adaptée à l'âge de l'enfant. Cela nécessite donc une bonne connaissance de l'usage des écrans et de leur impact sur le bien-être et ainsi limiter les effets nuls ou négatifs.

En termes de santé et de développement de l'enfant longtemps considérés comme nuls, l'enfant apprend progressivement à exploiter les potentialités.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre l'impact de l'usage des écrans sur la santé et le développement de l'enfant et connaître les recommandations concernant l'usage des écrans en fonction des âges
- Découvrir des pistes pour faire de la prévention au quotidien auprès des enfants

MÉTHODOLOGIE / TYPE D'INTERVENANTS

- Formation en présentiel
- Formation animée par **Aurélie Espinart**, formatrice, psychopédagogue

DÉROULEMENT / PROGRAMME

- Quelques rappels théoriques sur l'usage des écrans aujourd'hui
- Les réflexes positifs et négatifs de l'enfant
- Les effets positifs et négatifs de l'usage des écrans
- Des pistes pour accompagner les enfants à avoir les bons réflexes
- Des pistes pour informer et accompagner les parents

PRIX

Gratuit (frais pédagogiques pris en charge par ARS Occitanie)

DURÉE

2 heures (1h)

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de la petite enfance et de l'enseignement maternel

PRÉREQUIS

Avancé

DONNÉES PROBANTES EN PROMOTION SANTÉ : Des bases scientifiques au service de vos actions

L'idée de fonder les interventions de promotion de la santé sur des données probantes a été depuis longtemps une idée qui n'a pas été suivie. Cela a été fait dans les dernières années. Le principal motif est que les recherches étaient trop dispersées, ce qui rendait difficile d'identifier les meilleures stratégies et les meilleures interventions. Les fonds publics qui leur sont consacrés. Il y a donc une nécessité de faire des évaluations et des recherches mettant en place des méthodes pour évaluer les interventions et les résultats.

Ces sont ces résultats qui sont nommés "données probantes". Elles sont basées sur des publications scientifiques et peuvent être utilisées pour démontrer l'efficacité ou inefficacité des interventions.

Ces données probantes sont également utilisées pour justifier certains choix méthodologiques, d'argumenter sur des pistes d'action à privilier, etc. Elles permettent également, de faire des recommandations basées sur des preuves probantes, ou de susciter le besoin de faire évoluer ces pratiques.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Améliorer la qualité des actions en promotion de la santé
- Des notions essentielles, données probantes, action prometteuse, recherche et évaluation
- Observer les données probantes en Promotion de la santé
- Identifier les ressources existantes
- Expérimenter la recherche de données probantes en ligne

MÉTHODOLOGIE / TYPE D'INTERVENANTS

- Elles sont centrées sur une interaction entre :
 - Des apports de notions fondamentales en grand groupe : démarche d'évaluation
 - L'interaction du groupe à produire sa propre réflexion : utilisation de techniques d'analyse favorisant l'expression et les productions des participants
 - La production de synthèses par les participants avec le soutien du formateur

DÉROULEMENT / PROGRAMME

- La recherche interprofessionnelle en promotion de la santé : vers une recherche collaborative
- Les données probantes en promotion de la santé
- Les démarches de promotion de la santé éclairées par les preuves
- Et la connaissance des bases de données pertinentes en promotion de la santé

PRIX

Gratuit (frais pédagogiques pris en charge par ARS Occitanie)

DURÉE

1 jour (PN)

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les acteurs en EPS/PS

PRÉREQUIS

Connnaissance des Promotions de la Santé et de la recherche appliquée en Promotion, Education et Recherche en Santé

Connnaissance de la méthodologie du projet

ACTIONS ET SOUTIENS EN EPS / PS

La formation en chiffres :

Thématiques	Lieu	Nombre de jours	Nombre de participants	Formateurs/partenaires
Accompagnement à la parentalité : Sensibilisation à l'usage des écrans	Carcassonne Montauban Montpellier	3	37	AE formation, Codes 34
Animer un atelier nutrition auprès des personnes en situation de précarité : La démarche Opticourses	Toulouse	3	10	Formateurs, Opticourses
Développer les compétences psychosociales (INTER)	Albi, Rodez, Foix, Montauban, Auch, Tarbes, Rodez, Cahors	18	107	Ireps
Développer les compétences psychosociales (INTRA)	Montpellier, Toulouse	4	25	AE formation, Codes 34
Evaluer son action en Education et Promotion de la Santé (EPS/PS)	Toulouse	2	6	Ireps
La santé dans tous ses états : Mieux comprendre pour agir dans sa pratique professionnelle (INTRA)	Toulouse, Rodez, Montpellier	3	52	Ireps, Codes34
Les inégalités sociales de santé : entre concepts et réalité	Mende	2	10	Iferiss
Les inégalités sociales et territoriales de santé : de la connaissance des mécanismes à l'action efficace	Carcassonne	2	7	Iferiss, Ireps
Nutrition précarité : les pratiques alimentaires favorables à la santé	Rodez, Nîmes, Cahors, Albi, Auch	10	53	Ireps, Codes30
Répondre à un appel à projet en Education et Promotion de la Santé (EPS/PS)	Toulouse	2	12	Ireps
Réussir mon projet en Education et Promotion de la Santé (EPS/PS)	Perpignan, Carcassonne	6	25	Ireps
Santé mentale : Mieux accompagner les personnes accueillies en matière de santé psychique	Mende Nîmes Montauban Tarbes Foix Montpellier	12	59	Erasme, Codes34
Techniques et outils d'animation en éducation pour la santé	Nîmes Carcassonne	4	26	Codes30, Ireps
TOTAL		71	429	29

Axe 3 : L'appui à la mise en place des politiques publiques de santé

En 2019, le Drapps a apporté son appui pédagogique dans la mise en place du Service Sanitaire des étudiants en santé, notamment auprès des référents pédagogiques et des référents de proximité. Il a également organisé une Journée d'Echanges Régionale pour accroître à la mise en réseaux des acteurs sur l'une des priorités du PRS2022 dans la cadre du « Parcours santé des couples, des mères et des jeunes. »

a) Appui à la mise en place du Service Sanitaire des Etudiants en Santé (SSES)

Le Drapps a apporté son soutien au déploiement du Service sanitaire des étudiants en santé. Le dispositif vise à former les futurs professionnels de santé aux enjeux de la promotion de la santé par la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire. Le Drapps a contribué à son déploiement par :

- L'élaboration d'un guide pratique à destination des étudiants « Le service sanitaire en 10 questions » ;
- L'appui en ingénierie pédagogique aux organismes de formation ;
- La co-animation avec l'ARS d'un groupe de travail sur les conditions de mise en place de l'interfiliarité.

Le bilan 2019 est positif : une très bonne communication entre les acteurs concernés s'est instaurée (ARS, Education Nationale, facultés, IFSI, IFMK, ESF et Ireps Occitanie), des formations de référents pédagogiques se sont déroulées en interfilière et les acteurs ont pu témoigner de l'impact positif des actions de prévention lors des comités départementaux (CODEP).

Témoignage d'une étudiante en médecine :

« Quand on nous a annoncé l'obligation du SSES, Je ne savais pas du tout en quoi cela consistait. Ça a été assez difficile de suivre des UE supplémentaires, de rentrer en contact avec les autres filières, de travailler en autonomie sur ce projet [...] Même si nous devons encore nous améliorer sur les techniques d'animation et nous ajuster entre nous, je pense que le défi est en grande partie relevé : l'accueil dans l'école a été très bienveillant et les élèves nous ont remerciés d'avoir appris de nouvelles choses ! »

ANNÉE UNIVERSITAIRE
2018/2019

Guide pratique

MON SERVICE SANITAIRE

En 10 questions

ARS
Drapps OCCITANIE
Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la Santé
Ireps OCCITANIE
Promouvoir la santé

ACTIONS ET SOUTIENS EN EPS / PS

b) Journée d'échanges régionale sur les troubles du neurodéveloppement des enfants de 3 à 6 ans

Dans la continuité de l'événement de 2018, une seconde Journée d'échanges régionale a été programmée le 19 novembre 2019 sur les troubles spécifiques du développement et des apprentissages dans le cadre des troubles du neurodéveloppement. La journée s'est tenue dans les locaux du Conseil départemental de l'Aude à Carcassonne et s'est adressée en priorité aux professionnels du premier recours, aux professionnels de l'Éducation Nationale ainsi qu'aux associations de parents.

Les retours sur la journée se montrent très encourageants puisque la quasi-totalité des professionnels ont trouvé les apports utiles pour leur pratique professionnelle.



Témoignage d'un participant :

« Nous sommes venues à 5 professionnels d'une même MSP, cette journée s'est montrée très enrichissante et constructive, elle a resserré les liens entre nous, nous repartons satisfaits et avec de nouveaux projets à mettre sur pied en collaboration. »

I.2.3 Perspectives :

En 2020, le dispositif va s'attacher à réfléchir avec un groupe d'experts et d'enseignants-chercheurs, à la mise en place d'un **diplôme inter-universitaire ou d'un Master en Education et Promotion de la Santé**.

Dans l'optique de répondre le plus justement possible aux attentes des acteurs, le dispositif ambitionne de relancer, au printemps 2020, l'**enquête en ligne sur les besoins de formation des acteurs en Occitanie**. Cette enquête s'adresse à l'ensemble des professionnels du social, du médico-social, du sanitaire, de la Justice et de l'éducation de la région Occitanie. Les résultats de l'enquête permettront de **définir les priorités du dispositif pour 2021-2022**.

En ce qui concerne le Service sanitaire des étudiants en santé, il est prévu que le Drapps poursuive ses engagements.

Par ailleurs, en ce qui concerne la Journée d'échanges régionale de 2020, la thématique « **Périnatalité et Santé-environnement** » sera à l'honneur et la définition du contenu sera portée par un groupe d'experts.

De même, en résonnance avec la préparation des Matinales scientifiques 2020 et l'élaboration de nouvelles formations, le dispositif va continuer



à **nouer de nouveaux partenariats** : le CRIAVS LR, l'Université Paul Sabatier, l'AFEPS, FERREPSY Occitanie, l'ANPAA, la Graine Occitanie, la Fédération Addiction, etc.

Enfin, une réflexion est en cours sur la mise en place d'une commission régionale Drapps afin d'émettre des propositions sur la stratégie 2020-2022 et sur l'articulation entre les différents axes. Le Drapps s'appuiera aussi prochainement sur le **comité scientifique de l'Ireps** afin de porter un regard constructif sur les actions du dispositif.



CHIFFRES-CLÉS

La production de supports, guides et dossiers de connaissance favorisant le courtage de connaissance :

6 bibliographies produites par le CREA-ORS Occitanie

2 infographies sur les données probantes et la Recherche Interventionnelle en Santé Publique

1 dossier de connaissance produit par le CREA-ORS Occitanie pour la Journée d'Echange Régionale

1 état des lieux sur les équipes de la recherche interventionnelle en santé des populations, en Occitanie, réalisé par la plateforme AAPRISS

1 guide pratique à destination des étudiants « Mon service sanitaire en 10 questions »

Des événements favorisant la mise en réseau des acteurs :

14 Matinales de la recherche organisées sur l'ensemble des départements ont rassemblé **270 participants**

1 Journée d'échange régionale a rassemblé **236 participants et 18 intervenants** différents et a atteint un taux de satisfaction générale de **90,5 %**.

13 Comité départementaux, instances départementales, ont mobilisés **200 participants**.

Des formations pour améliorer les compétences des acteurs :

13 scénarii pédagogiques différents travaillés dont 6 formats méthodologiques

76 jours de formations réalisés (hors service sanitaire) et 480 apprenants au total

190 formations en prévention et promotion de la santé recensées et mise en ligne sur la région

Des supports de communication mis à jour régulièrement :

1 site Internet : <https://drapps-occitanie.fr/> qui a attiré la curiosité de 30 000 visiteurs en 2019

6 newsletters par an.

Marie DONIUS, Coordinatrice du Dispositif d'Appui en Prévention et Promotion de la Santé (Drapps)

2. CONVENTION CONSEIL RÉGIONAL : UN SERVICE AUPRÈS DES JEUNES, LES MODULES SANTÉ

En 2019, nous avons terminé notre 4^{eme} convention avec le Conseil Régional, qui pilote et finance les Modules Santé.

Pour leur bonne mise en œuvre, l'Ireps Occitanie a mobilisé en 2019 une équipe de dix chargé-e-s de projet, dont l'animation a été répartie sur les onze départements couverts.

Cette organisation ambitieuse a permis la réalisation de 257 Modules Santé, composés de 2 ou 3 séances en présentiel auprès des jeunes inscrits dans le programme Garantie Jeunes, hébergé par les différentes Missions Locales et Ecoles Régionales de la Deuxième Chance des territoires.

2.1 Présentation générale des Modules Santé :

Le réseau Codes / Ireps participe à la mise en œuvre de ce programme d'envergure à l'objectif ambitieux de continuer de réduire les inégalités sociales de santé des jeunes en insertion professionnelle de la région Occitanie.

Pour cela, nous travaillons avec les jeunes et les équipes pédagogiques encadrantes sur les Compétences Psychosociales, telles que définies par l'OMS :

Les compétences Psychosociales :

Les CPS sont des ressources individuelles psychologiques indispensables à la vie sociale. Elles sont désignées dans la littérature comme élément favorisant le bien vivre ensemble et protégeant de l'apparition de comportements à risque pour la santé (OMS,1993).

Le concept des compétences psychosociales (« life skills » en anglais) est défini comme « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne ». Autrement dit, c'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être global, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement.

Le plus souvent, les compétences psychosociales sont présentées sous la forme d'une classification par paires :

- ***Apprendre à résoudre des problèmes / Apprendre à prendre des décisions***
- ***Avoir une pensée créative / Avoir une pensée critique***
- ***Savoir communiquer efficacement / Être habile dans les relations interpersonnelles***
- ***Avoir conscience de soi / Avoir de l'empathie pour les autres***
- ***Savoir gérer son stress / Savoir gérer ses émotions***

Les dix couples sont regroupés en 3 sous-catégories : **Compétences Sociales, Compétences Cognitives et Compétences Emotionnelles.**



Pourquoi les développer ?

La charte d'Ottawa, cadre légitime de la promotion de la santé, présente le perfectionnement d'aptitudes individuelles comme un des axes majoritaires de la promotion de la santé. En effet, elle donne aux gens davantage de possibilités de contrôle sur leur santé, leur environnement et leurs choix.

En d'autres termes, le développement des compétences psychosociales permet de mieux s'adapter aux contraintes de la vie quotidienne et de se définir des objectifs personnels réalisables.

Dans ce cadre, les ateliers des Modules Santé sont rythmés grâce à l'alternance d'apports théoriques et l'utilisation d'outils d'animation **basés sur l'expérience**.

La pédagogie expérientielle, pour reprendre une définition largement partagée, «est un processus au travers duquel un apprenant construit un savoir, une compétence et des valeurs à partir d'expériences directes». Ainsi, l'approche par l'expérience permet d'acquérir ou d'actualiser aussi bien des connaissances que des compétences ou des comportements (savoirs, savoir-faire, savoir-être) et c'est l'apprenant qui est le vrai producteur de son savoir.

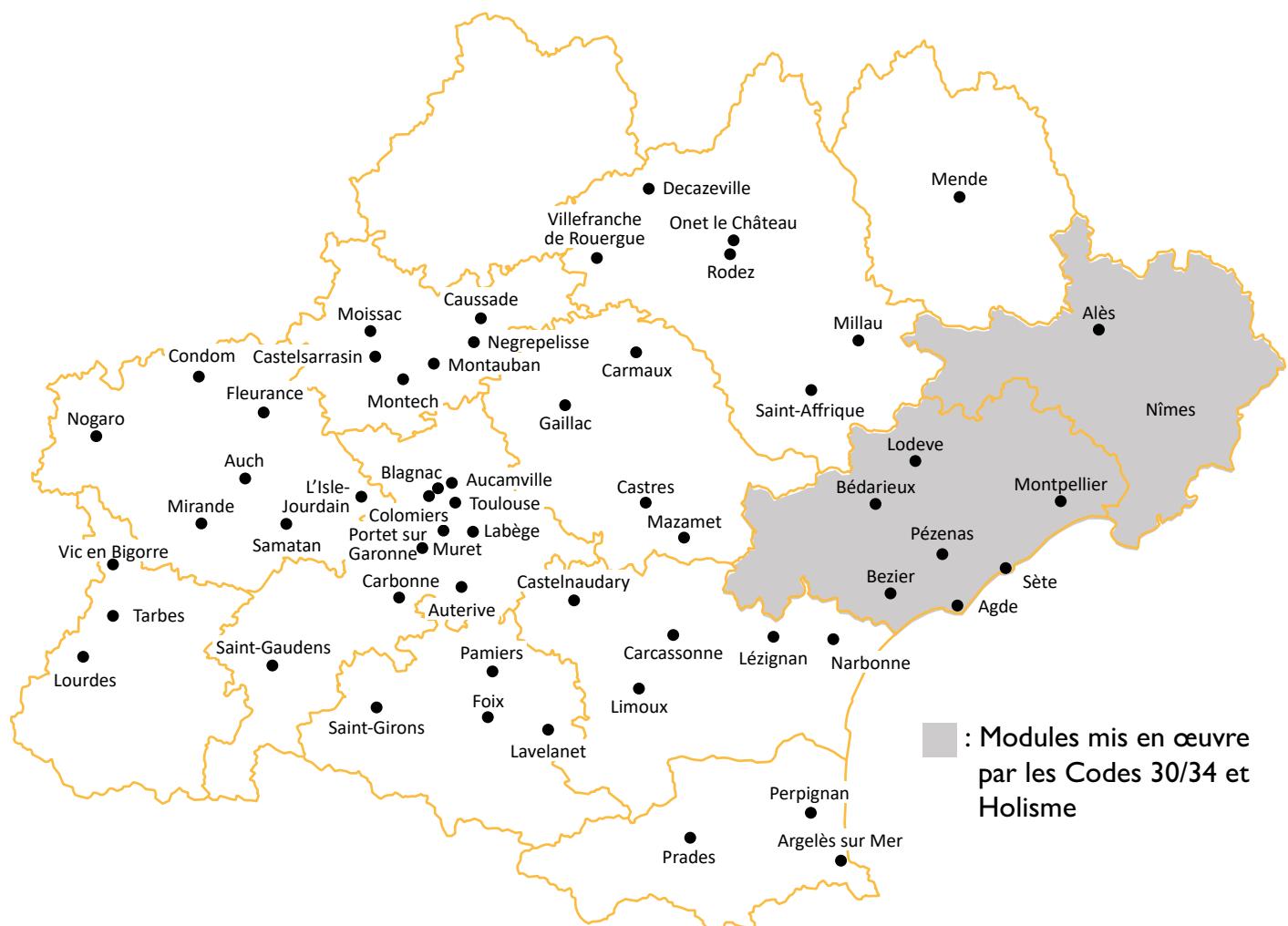
Dans le cadre d'un travail sur les compétences psychosociales, nous privilégions donc le recours à une pédagogie basée sur l'expérience. Il s'agit tout simplement de permettre aux jeunes d'expérimenter eux-mêmes des situations nouvelles, puis de faire quelque chose de ces expérimentations.

Les outils d'animation que nous utilisons sont pensés pour être utilisés en 3 phases distinctes :

1. La mise en action des participants. C'est la phase d'expérimentation, le moment où les jeunes « mettent les mains dans le cambouis ».
2. La phase d'analyse par les participants, de l'action vécue. Cette phase d'analyse passe par des échanges nourris, accompagnés par les chargés de projet.
3. La phase de transfert, durant laquelle les jeunes font le lien entre l'action vécue et une mise en pratique pour leur vie future, et notamment leur insertion professionnelle.



2.2 Maillage territorial des modules santé :



2.3 Zoom sur 2 outils phares des Modules Santé :

Le langage des émotions :

Cet outil illustré permet d'aborder un large panel d'émotions et de sentiments, en découvrant bien souvent du nouveau vocabulaire lié. Il permet également au groupe de :

- Favoriser la conscience de soi par la découverte et la compréhension des émotions et sentiments dans toutes leurs nuances ;
- Apprendre à accepter les émotions sans poser de jugement de valeur ;
- Développer sa capacité à entendre les émotions et les besoins de l'autre ;
- Découvrir la dimension de genre dans l'expression des émotions ;
- Prendre conscience de l'ancrage culturel dans l'expression et/ou la répression de certaines émotions.

En termes d'animation, nous abordons grâce à cet outil la différence entre une émotion et un sentiment ou un état, et le lien entre émotions et besoins. Pour cela, les jeunes sont invités à choisir trois cartes : l'une représentant l'émotion ressentie à l'instant, et deux autres émotions ressenties récemment.



S'ensuit une mise en commun en groupe et un temps d'échanges animé par l'intervenant.

Le bouche à oreilles :

Le bouche à oreilles est l'outil qui permet de travailler, toujours de manière expérimentuelle, les rouages de la communication orale.

Nous proposons aux jeunes la lecture puis la retransmission d'un texte. Au fur et à mesure de son voyage, l'histoire racontée se déforme. Le plus souvent, il n'en reste à la fin plus grand-chose !

Ce premier temps d'expérimentation dans la bonne humeur est suivi d'un grand temps d'analyse d'après la question suivante : que s'est-il passé pour que notre histoire originelle soit ainsi déformée ?

Ainsi, nous guidons les échanges, dans le but d'aboutir

à une liste de conditions d'une communication orale efficace : écoute active, concentration, vocabulaire, clarté, regard, importance du non-verbal, etc.

Par ailleurs, l'activité «Bouche à oreille» n'est rien d'autre que la synthétisation d'une rumeur : comme dans la vie quotidienne, au fur et à mesure que l'information est diffusée, elle subit des distorsions, dues entre autres à l'interprétation de chaque participant. Pour avoir une information la moins déformée possible, il faut se référer à la source... De quoi introduire les jeunes à l'étayage de l'esprit critique.

2.4 Quelques témoignages

Témoignages des jeunes :

Quelques retours en provenance directe des questionnaires de satisfaction destinés aux jeunes, à la question « qu'avez-vous retenu d'important pour vous ? » :

- « La joie est la seule émotion que le cerveau essaie de reproduire »
- « J'ai des compétences à améliorer et je ne suis pas la seule »
- « Savoir parler de mes capacités et gérer mon stress »
- « La différence entre émotions et sentiments »
- « Il existe plusieurs formes de communication »
- « On renvoie tous une première impression »
- « Le travail collectif permet d'améliorer les échanges et de mieux se connaître les uns les autres »

MODULE SANTÉ
Atelier « Apprendre à communiquer efficacement »

Ma satisfaction (je coche ma réponse) :

<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tout à fait satisfait	Plutôt satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait

Mon ressenti (je coche ma réponse) :

L'atelier m'a permis de ...	Non abordé	Beaucoup	Plutôt	Peu	Pas du tout
- Mieux connaître les différents types de communication	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Mieux repérer les éléments qui empêchent et facilitent la communication	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Savoir comment mieux communiquer avec les autres	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mon avis :

Ce que j'ai apprécié pendant l'atelier : _____

Ce que je n'ai pas apprécié pendant l'atelier : _____

Ce que j'ai retenu : _____

Genre : Féminin Masculin **Age :** _____

Témoignages des professionnels :

#1 « J'ai participé à ces modules en octobre 2019 sur 3 demi-journées avec un groupe Garantie Jeunes.

Un peu de réserve la première ½ heure puis ... la magie de l'interaction : les jeunes s'expriment librement, dans le respect, sans être jugés, leur avis compte !

Habitués à de l'information descendante, aujourd'hui on leur demande ce qu'ils pensent, on leur demande de parler d'eux, de parler de leurs émotions, on s'intéresse à eux en tant qu'adultes.

Et c'est là que les prises de conscience viennent s'inviter aux débats, aux jeux et aux échanges. Prise de conscience des différentes représentations de chacun autour de la santé qui pousse à réfléchir autrement, accepter que l'autre ait un avis différent et à livrer, parfois de manière inconsciente, un petit bout de soi.

L'approche de ces modules suscite l'intérêt et je suis surprise par la prise de parole et le comportement de certains jeunes d'ordinaire très introvertis et de voir se mettre en place de la cohésion et de la complicité.

Ces modules me permettent de voir évoluer les jeunes dans un contexte différent et représente une vraie richesse pour mon accompagnement socio-professionnel.

Les outils utilisés sont une vraie source d'inspiration pour mener à bien la période de collectif et je n'hésite pas à en utiliser certains comme « brise-glace » au début d'une journée de travail ou quand je sens une « baisse de régime » pour relancer la dynamique »

#2 « J'ai trouvé les contenus des interventions très pertinents au regard de l'intérêt que portaient les jeunes aux divers items proposés et à leur déroulé.

Ils ont manifesté de l'intérêt pour tous les modules : communication ; les émotions ; le langage verbal et non verbal ; la gestion du stress...

Ainsi ces thèmes sont-ils utiles dans leur vie quotidienne et dans le monde du travail dans le sens où ils leur permettent de gérer au mieux les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, s'ajuster aux contraintes de leur environnement, du moins nous leur en donnons les clefs.

L'intervenante a su s'adapter à la dynamique de chaque groupe, elle a proposé des contenus abordés de façon ludique, donnant la parole à chacun des jeunes, ce qui a permis de mettre en place une réelle cohésion de groupe ou de la renforcer.

Ces ateliers sont vivants et riches d'expérience sur le thème fondamental de la santé humaine, notre rapport individuel et notre responsabilité collective, vis-à-vis de celle-ci, aux autres, auxquels nous sommes tant liés dans notre quotidien »

Pauline BARITAUD, Coordinatrice des Modules Santé

3. DES PARTENAIRES POUR DES PROGRAMMES RÉGIONAUX OU LOCAUX

3.1 Programmes régionaux

L'Ireps est positionnée dans des programmes régionaux conventionnés. Le MoiST, décliné depuis quelques années en partenariat avec Epidaure, ambassadeur de SPF, le programme PJJ régional sont 2 des grands programmes dans lesquels l'équipe de l'Ireps est présente.

Le Mois Sans Tabac (MoiST) :

Dans chacun des 11 départements couvert par l'Ireps, les chargées de projet/référentes territoriales sont en charge de l'appui à l'organisation et la mise en œuvre des actions réalisées au cours majoritairement du mois de novembre. Epidaure, Pôle du service Prévention de l'ICM (Institut Montpelliérain du Cancer), conventionné ambassadeur du MoiST par DPF, travaille en étroite collaboration avec chacun des chargées de projet pour la réussite de toutes ces actions. L'ARS Occitanie pilote les dispositifs, la CPAM finance par le biais de l'Appel à Projet correspondant les actions des acteurs, ce qui fait du MoiST une mission multi-institutionnelle gagnante.





#LEMOISSANSTABAC 2019 : DANS LE GERS

Pour encourager les habitants dans leur démarche, les partenaires du Département du Gers se sont fortement mobilisés pour l'édition #MoisSansTabac 2019.

Porté par la Délégation Départementale du Gers de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Gers et l'Ireps Occitanie, un évènement phare a été déployé : un Village #MoisSansTabac avec l'installation pour l'occasion d'une montgolfière aux couleurs Rouge et Jaune.

Le 16 novembre 2019 au centre commercial Leclerc à Auch a donc été proposé de nombreux ateliers de promotion de la santé : ateliers collectifs avec un coach sportif ou un sophrologue, entretiens individuels avec un tabacologue ou un diététicien, action « ramassage de mégots », etc. Ce temps de rencontre des gersois a été possible grâce à la mobilisation d'une quinzaine de partenaires motivés et engagés malgré les caprices de la météo. Un grand merci à tous !

Force de proposition, cet évènement collectif ne va pas sans dire une unique et seule action dans le cadre du #LeMoisSansTabac. En effet, sur tout le département et durant tout le mois de novembre 2019, c'est plus d'une vingtaine d'actions qui ont été développées et proposées sur ce département rural et vaste.

Le Gers s'est encore fortement impliqué pour la santé de ses habitants ! Bravo et à l'année prochaine !



Focus réalisé par Gaëlle Poudes, Référente territoriale du Gers

La protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) :

La convention liant la Direction Interrégionale Sud de la PJJ et l'Ireps Occitanie a pour objectif la mise en œuvre d'actions d'accompagnement, au niveau inter-régional, en déclinaison de la démarche nationale PJJ Promotrice de santé dont :

- Temps de travail avec la conseillère technique CTS en DIR
- Co-animation de groupes de travail CTS DIR et DT
- Accompagnement méthodologique à la création de formations aux compétences psychosociales adaptées aux différents profils des professionnels PJJ
- Accompagnement à l'élaboration des projets Mildeca
- Conseil et mise à disposition des ressources documentaires validées répondant aux besoins des acteurs de chaque milieu de vie.

La chargée de projet, Cécile Benoit, référente du projet travaille également dans le groupe de travail national avec la FNES.



En 2019, le travail collaboratif a notamment permis d'élaborer un document de ressources en EPS/PS, des contenus et des outils d'animation de formations, de préparation d'une formation destinée à présenter le cadre théorique des CPS.

Le partenariat se poursuivra en 2020 avec une avancée de la démarche auprès de toutes les conseillères techniques en promotion de la santé.

3.2 Quelques programmes départementaux

Conseils Départementaux de l'Aude et de la Haute-Garonne :



Le Conseil Départemental de l'Aude est en étroite collaboration avec l'antenne de l'Ireps du département, notamment grâce financement du poste de la documentaliste, des actions de sensibilisation ou de formations auprès des personnels sur le thème de l'usage des écrans.



Le Conseil Départemental de la Haute Garonne sollicite depuis quelques années l'Ireps pour des actions de formations auprès des professionnels d'EPHAD sur la thématique de la maladie d'Alzheimer. Ainsi, les établissements sont contactés par la référente du programme pour connaître leurs besoins en formations et organisation 10 jours de formation dispensés par une psychologue clinicienne spécialisée en gériatrie.

Pilotage et portage d'action en EPS/PS auprès des professionnels : Appui à l'évaluation qualitative du Programme de Réussite Educative – Grand Cahors

Le Programme de Réussite Educative – PRE - de la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors figure comme l'un des axes majeurs du volet Réussite Educative du Contrat de Ville engagé entre la collectivité, l'Etat et les partenaires institutionnels depuis sa signature en 2015.

Porté par les objectifs de « Développer l'égalité des chances » et de « Lutter contre le décrochage et l'échec scolaire », le PRE se décline avec les partenaires des domaines scolaires, périscolaires, médico-sociaux, pour les enfants du premier et du second degré et leurs familles, habitant les quartiers prioritaires. La coordinatrice et la référente de parcours ont une mission de médiation sociale et créent des ponts entre l'école, les professionnels de santé, les travailleurs sociaux, les services administratifs, le centre de loisirs, ... Il s'agit ici de poser un cadre neutre, bienveillant, considérant l'enfant et sa famille comme partenaires à part entière du parcours socio-éducatif de l'enfant, dans une période définie correspondant à la durée du parcours. Le lien et le relais vers les dispositifs de droit commun est toujours effectué.

En 2019, le PRE est parvenu à mi-parcours de sa mise en œuvre ; la coordinatrice du PRE a sollicité le soutien méthodologique de l'Ireps pour engager une démarche évaluative en 2 étapes, afin d'identifier les freins et leviers dans la mobilisation du dispositif, autant du point de vue des familles que des professionnels de terrain, partenaires et relais du dispositif.



Les entretiens auprès des familles et des enfants ont été réalisés au cours du 2nd semestre 2019 ; l'enquête auprès des professionnels au 1^{er} semestre 2020.

L'analyse qualitative a pu faire émerger les principaux facteurs d'adhésion des familles au parcours proposé, les relais institutionnels effectués, l'importance du repérage des difficultés et du relais au plus tôt vers le PRE, les bénéfices ressentis et les améliorations envisageables : l'accompagnement par le PRE a très souvent été vécu comme un relais de confiance entre l'institution scolaire et le secteur médico-social, un tiers avec le conjoint-parent séparé ou avec les institutions ou professionnels de santé. La dimension individuelle et l'adaptation des étapes en fonction de chaque situation a été fortement valorisée. La mise en place d'un parcours PRE, portant initialement sur une problématique d'apprentissage ou de comportement, a pu permettre d'atteindre des objectifs dépassant le cadre de la réussite scolaire pour accompagner l'enfant et son entourage vers une situation plus sereine au bénéfice de chacun.

**Delphine SOULIGNAC,
Référente Territoriale du Lot (46)**

3^{ÈME} CHAPITRE

DOCUMENTATION /

DIFFUSION /

COMMUNICATION :

1. La Documentation : Les missions

p.48

2. La Diffusion

p.54

3. La Communication

p.56

4. Mise en œuvre de DOCcitanie Santé

p.59

1. LA DOCUMENTATION : LES MISSIONS

Parce que l'accès à l'information et à la documentation sont indispensables pour la réalisation d'actions en promotion de la santé, l'Ireps Occitanie fournit aux professionnels et au public un appui documentaire à travers ses Centres de Ressources Documentaires basés à Toulouse et à Carcassonne.

Ces centres documentaires mettent à disposition de tous des ressources documentaires (ouvrages / rapports / revues, outils pédagogiques, produits documentaires...) et les accompagner dans la recherche d'information. L'accueil se fait sur rendez-vous.

Le second semestre de l'année 2019 a également été marqué par une mobilisation accrue sur le travail de conception et de mise en place d'un portail documentaire régional, DOCcitanie Santé, en partenariat avec le CREAL-ORS Occitanie, pour un lancement au premier semestre 2020.

I. I Le Centre de Ressources Documentaires Régional

L'activité du Centre de Ressources Documentaires Régional (CRDR) s'inscrit dans le cadre de la mission transversale d'appui documentaire aux professionnels et au public définie dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie.

Basé à Toulouse et géré par une documentaliste, le CRDR est le lieu d'accueil physique pour le prêt de documents et d'outils pédagogiques au niveau régional.

Ses missions principales sont de :

- Mettre des ressources documentaires, matérielles et numériques, à la disposition des acteurs.
- Accompagner les usagers et des chargés de projets/référents territoriaux de l'Ireps dans leurs recherches documentaires.

- Réaliser et de diffuser une veille documentaire permanente dans le champ de l'éducation et de la promotion de la santé

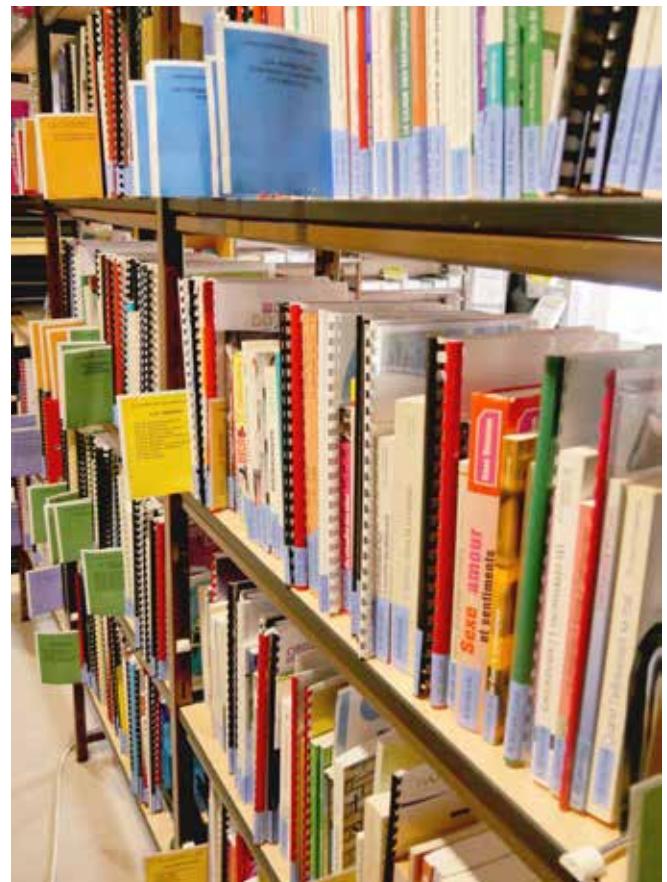
En mai 2019, le siège de l'Ireps Occitanie et son CRDR ont déménagé à la « Cité de la Santé », à l'Hôpital La Grave. Le CRDR dispose désormais d'un espace d'accueil plus grand, plus accessible car proche du centre-ville et à proximité des professionnels de santé travaillant dans les établissements de santé ou en libéral.



Accueil et accompagnement documentaire des acteurs :

La documentaliste régionale accueille les acteurs de terrain en recherche de ressources documentaires et pédagogiques sur rendez-vous, du mardi au vendredi. Elle appuie également l'équipe de l'Ireps Occitanie dans ses missions d'appuis méthodologiques, de recherches thématiques, de présentation de nouveaux outils pédagogiques...

L'intégralité de son fonds documentaire est référencée dans la base de données nationale Bib-Bop : <http://www.bib-bop.org/index.php>



Réalisation et mise à disposition de produits documentaires :

Veille Documentaire Régionale en Education pour la santé/Promotion de la santé (EPS/PS):

La documentaliste réalise une surveillance des parutions de documents/sites/outils accessibles en ligne tout au long de l'année. Cette veille donne lieu à l'édition de **6 bulletins de veille accessibles en ligne** sur le site internet de l'Ireps Occitanie. Leur sommaire cliquable permet au lecteur de naviguer aisément dans le document pour repérer rapidement les nouvelles ressources sur les thématiques spécifiques qui l'intéressent.

Bibliographies et sélections de ressources :

4 bibliographies ont été réalisées dans l'année :

- Education Thérapeutique du Patient (ETP) et les maladies chroniques (mise à jour)
- Sensibilisation et l'éducation à l'usage des écrans
- Développement des compétences psychosociales
- Prévention du suicide et de la récidive suicidaire (dans le cadre des Matinales du Draps).

9 sélections de ressources en ligne ont été réalisées en réponse à des demandes documentaires.

Valorisation de ressources dématérialisées :

Une des missions fondamentales de la documentaliste régionale est de favoriser l'accès de tous les acteurs à des ressources dématérialisées.

Base de données Bib-Bop :

Les documentalistes de l'Ireps Occitanie contribuent à la base de données nationale Bib-Bop (Bib = base bibliographique ; Bop = base des outils pédagogiques) dans laquelle elles référencent leurs fonds ainsi que des ressources dématérialisées.

<http://www.bib-bop.org/index.php>

Lorsqu'un document existe en ligne, un accès vers celui-ci est proposé, ce qui fait de Bib-Bop un outil de recherche d'information en éducation pour la santé/promotion de la santé incontournable !



Plateformes Netvibes :

La documentaliste régionale alimente 3 portails d'information à destination des acteurs :

- Portail de ressources sur la méthodologique en EPS/PS

Ce portail a pour but de constituer un outil d'appui aux acteurs en leur donnant accès à des ressources documentaires essentielles à la mise en œuvre et l'animation d'actions d'éducation pour la santé (textes législatifs, concepts, méthodologie, techniques d'animation, sites sources en EPS...etc.).

<https://www.netvibes.com/docuireps1#Accueil>

- Portail de ressources thématiques

Ce portail rassemble et donne accès à un certain nombre de sources d'information en ligne (organismes, sites internet spécialisés...) organisées par onglets thématiques. Il a pour objectif de guider



les usagers dans leurs recherches sur internet en les orientant vers des sources fiables et riches en contenu informationnel.

<https://www.netvibes.com/docuireps2#Accueil>

- Portail d'outils numériques

Sans avoir l'ambition d'être exhaustif, ce portail rassemble et donne accès à un certain nombre d'outils pédagogiques (kits pédagogiques, vidéos, serious games, etc.) consultables/téléchargeables en ligne. Ces outils sont classés par thématique puis par public cible de l'intervention.

<https://www.netvibes.com/docirepsoc#Accueil>

Perspectives 2020

Les deux dernières plateformes vont être transposées et mises à jour sur le portail documentaire régional DOCcitanie Santé (voir présentation ci-dessous) au premier semestre 2020 dans une version plus moderne, épurée et facilitant la navigation et le repérage des différentes ressources. La première plateforme deviendra un dossier bibliographique téléchargeable.

Marjorie CAMBON, Documentaliste au Centre de Ressources Documentaires Régional (CRDR)

1.2 Le Centre de Ressources Documentaires de l'antenne de l'Aude

Le Conseil Départemental de l'Aude soutient l'animation et le développement du centre de ressources et de documentation de l'Ireps Occitanie – Antenne Aude, auprès de la population audoise.

La documentaliste du Codes 11, accueille, documente le public et relaie les campagnes nationales identifiées comme prioritaires par l'ARS Occitanie. Ainsi, elle anime, actualise et gère le fonds documentaire, assure la veille documentaire sur les thématiques spécifiques identifiées, répond aux demandes d'appui documentaire du public, des professionnels et des chargés de projets de l'Instance Régionale d'éducation et promotion de la santé de l'Occitanie.

Toutes ces tâches sont réalisées sur un poste de documentation à mi-temps.

499 personnes, essentiellement audoises, au total ont été renseignées par le centre de documentation de l'Ireps Occitanie – Antenne de l'Aude en 2019.

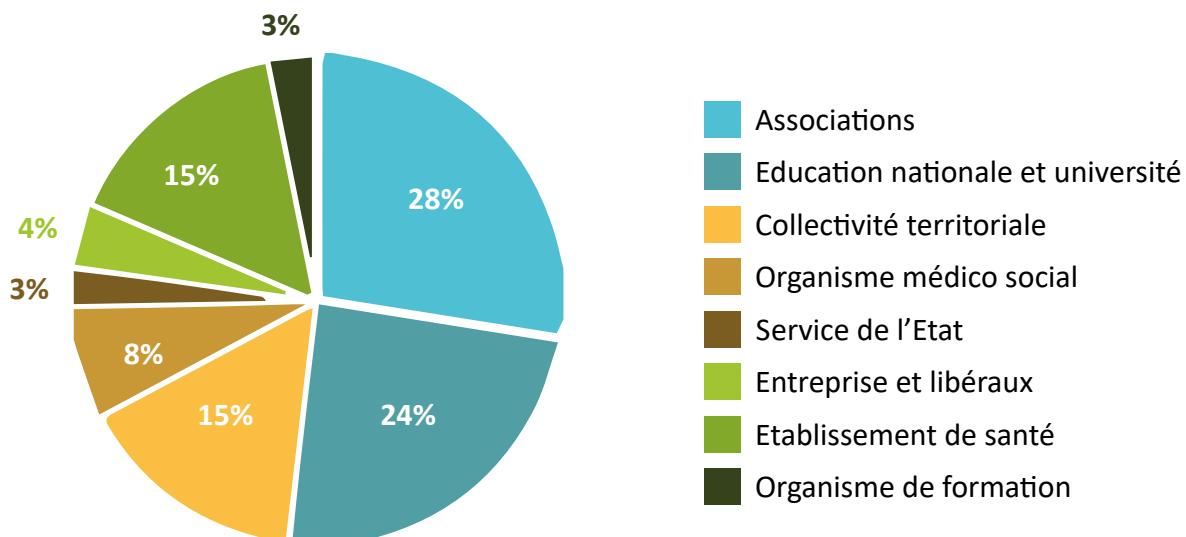


Accueil et prêt :

189 demandes documentaires externes pour 261 personnes documentées.

Cette année nous avons pu noter une émergence des demandes d'étudiants et de formateurs dans le cadre du service sanitaire émanant de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Carcassonne.

STRUCTURES ACCUEILLIES





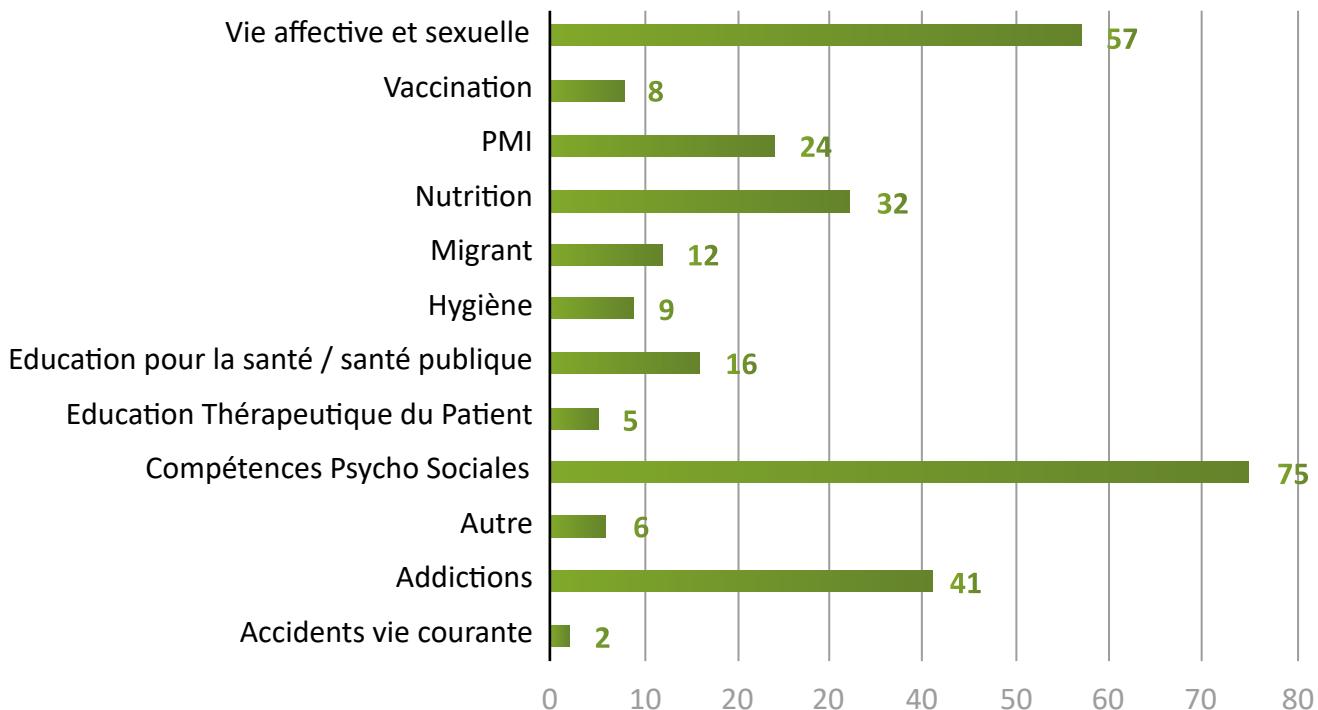
CHIFFRES-CLÉS

Ainsi, en plus des consultations sur place, **1 547 documents et outils** ont été empruntés par le public de l'Ireps Occitanie – Antenne de l'Aude :

- **422 outils** prêtés ou envoyés par mail
- **1 125 documents** prêtés ou envoyés par mail sous forme de dossier de documents (articles, revues, ouvrages, rapports...)

La documentaliste a réalisé **26 bibliographies thématiques et 61 dossiers de documents.**

THÉMATIQUES DES DEMANDES DOCUMENTAIRES



Lors d'un rendez-vous, les usagers sont souvent demandeurs d'informations ou d'outils pédagogiques concernant plusieurs thématiques. Les thèmes dominants des recherches documentaires sont : Compétences psychosociales, Vie affective et sexuelle, Addictions et nutrition. La thématique éducation aux écrans est toujours en progression.

Type d'appui documentaire :

Sur 189 demandes documentaires, un ou plusieurs services documentaires ont pu être proposés :

- Appui à la réalisation de produits documentaire : **1**
- Présentation d'outils pédagogiques : **111**
- Présentation de bases de données ou de sites : **91**
- Réalisation de produits documentaires : **165**
- Recherches documentaires : **99**

Les bases de données BIB-BOP :

En 2019, le fonds documentaire de l'Ireps Occitanie

– Antenne de l'Aude se compose de :

- **4 122 monographies, rapports, thèses, actes de colloque et usuels**
- De nombreux abonnements à différentes lettres et revues au format papier ou numérique dont **2213 articles analysés et 12 abonnements suivis** à différentes lettres et revues.
- **692 outils pédagogiques** tels que des mallettes pédagogiques, des jeux, des expositions, des cd-rom, des photo-expressions, du matériel de démonstration, des CD, des DVD...
- Une bibliothèque numérique (outils et documents) de **3 245 références**.

Tous ces documents sont consultables sur place mais peuvent également être empruntés pour une durée de trois semaines.

Une adhésion, valable un an, au Centre de ressources documentaires est nécessaire pour accéder à l'emprunt. Cela représente 5 € pour les étudiants, 10 € pour les particuliers et 30 € pour une structure.

L'adhésion ne concerne pas les agents du Conseil Départemental de l'Aude, ce dernier étant le financeur du Centre de ressources documentaire de l'Aude. Une caution de 30 € est également demandée pour le prêt, celle-ci étant restituée au retour des documents ou outils empruntés.

Le montant des adhésions est intégralement utilisé pour l'acquisition de nouveaux outils pédagogiques et ouvrages (**10 outils en 2019**).



La documentaliste poursuit sa politique d'acquisition en promotion pour la santé et en éducation pour la santé tout en privilégiant les spécificités locales et les thèmes développés par les programmes régionaux de santé publique relatifs aux comportements de santé : nutrition, périnatalité, santé mentale, santé des personnes âgées, air et santé.

En 2019, **78 nouveaux documents** sont venus enrichir le fonds : **15 nouveaux documents et 63 nouveaux outils pédagogiques**

Depuis 2008 l'Ireps Occitanie – Antenne de l'Aude utilise le système de gestion documentaire BIB-BOP (Base bibliographie – Base d'Outils Pédagogiques), conçu par le Cres Paca, pour gérer les fonds spécifiques d'Éducation pour la santé. La documentaliste alimente régulièrement cette base.

Les statistiques de connexions à BIB-BOP du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 sont toujours en augmentation : **visites en augmentation de + 21,3 % et visiteurs en augmentation de 10,6% par rapport à 2018.**

En 2019, les bases ont été consultées par **44 910 internautes, 70 185 visites et on compte 302 180 pages vues.**

Valérie COLL, Documentaliste au Le Centre de Ressources Documentaires de l'antenne de l'Aude (11)

2. LA DIFFUSION

Avec l'appui des Conseils Départementaux de la Haute-Garonne et de l'Aude, l'Ireps Occitanie assure à Toulouse et à Carcassonne une mission de diffusion de documents de prévention (brochures, flyers, affiches...) édités par l'Instance Nationale de Prévention et d'Education pour la Santé (Santé publique France).

Grâce à la diffusion, l'Ireps Occitanie assure le relais de l'information provenant de Santé Publique France et apporte une aide aux différents professionnels qui le souhaitent.

Cette mission s'effectue pour les professionnels pouvant se rendre dans les centres de documentation. En effet, l'envoi postal ne peut s'effectuer en l'absence de financement spécifique.

2.1 Diffusion en Haute Garonne

C'est avec l'appui du Conseil Départemental de la Haute Garonne que l'Ireps Occitanie assure à Toulouse sa mission de diffusion de document de prévention de la santé. En véritable relais de Santé Publique France, l'Ireps Occitanie diffuse un ensemble de support de communication tels Flyers, affiches guides ou encore livrets. Ces outils de communication permettent aux différents acteurs de la promotion de la santé de mettre en œuvre leur actions afin d'accompagner et informer leur public respectif.

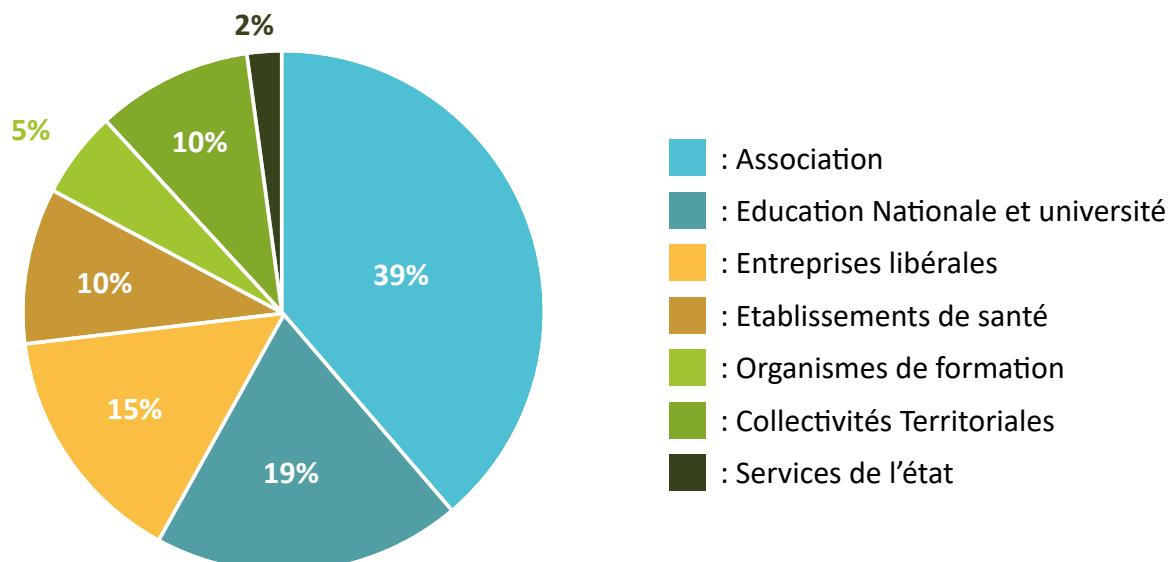
Ces sont plus de **150 personnes** géographiquement éloignées qui ont été renseignées et orientées ainsi que **130 personnes accueillies à Toulouse** en 2019

L'Ireps a diffusé **19320 supports de Communication** avec une prédominance pour les thématiques : nutrition, santé sexuelle puis tabac pour respectivement **3600, 3420 et 2500 supports**.

Notons que les principales sollicitations émanent des associations pour 39% des demandes.



TYPES DE STRUCTURES ACCUEILLIES EN HAUTE-GARONNE



2.2 Diffusion dans l'antenne de l'Aude

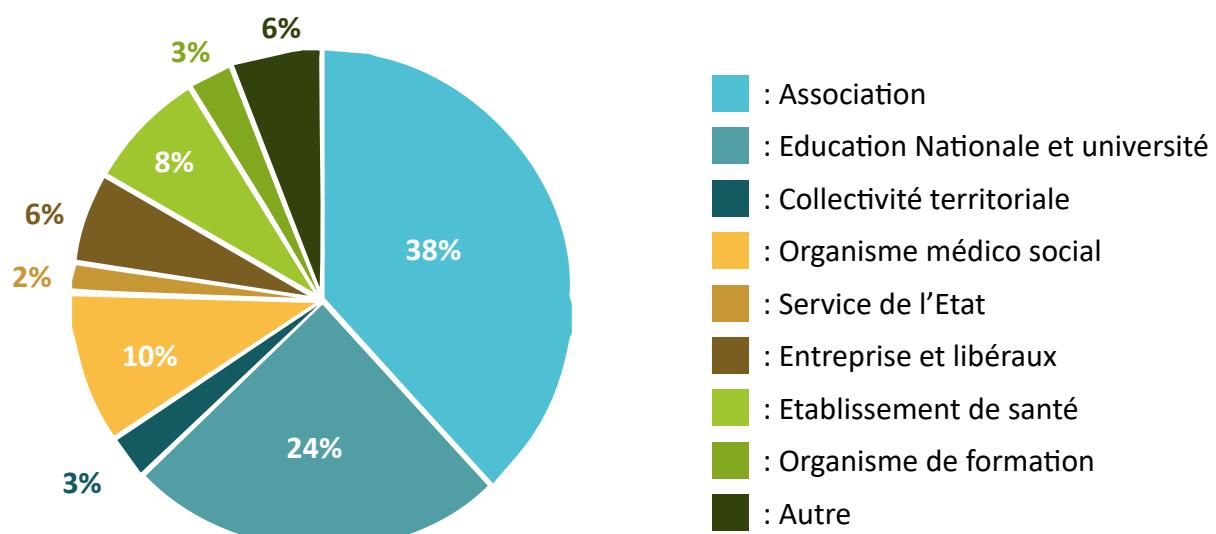
Le Centre de ressources documentaires a reçu **177 demandes de diffusion** en 2019.

Le nombre de matériel de diffusion mis à disposition par Santé Publique France a très fortement chuté cette année encore. Beaucoup de documents sont à ce jour indisponibles. Ceci a impacté notre diffusion puisque nous ne pouvons plus répondre à la demande de nos usagers. Ces derniers ne sont pas intéressés par les documents à télécharger et à imprimer puisqu'ils n'ont pas de budget alloué à l'impression.

Ainsi, **56 usagers** n'ont pas pu obtenir de documentation gratuite, celles-ci étant indisponibles. Nous les avons orientés vers nos services de documentation.

L'Ireps Occitanie – Antenne de l'Aude a donc pu satisfaire les demandes de **102 personnes** pour des demandes de diffusion et a accompagné la diffusion de **5 464 documents ou outils, soit 221 affiches et 5 120 brochures et flyers et 26 livres et outils et 97 autres**. Les préservatifs (masculins et féminins) sont désormais diffusés par l'Agence Régionale de Santé.

TYPES DE STRUCTURES ACCUEILLIES DANS L'AUDE



3. LA COMMUNICATION

Depuis 2017, l'Ireps Occitanie compte parmi son équipe de salariés, un chargé en communication à temps plein. Il assure l'administration des sites internet et des Newsletters, la rédaction et la création graphique et multimédia de différents

supports numériques et imprimés. Durant l'année 2019 les principales missions furent : la mise en place du site Drapps Occitanie, de la pédagothèque Nutrition, l'apport d'un nouvel outil de mailing et la mise en conformité RGPD.

3.1 Le Site internet du Drapps Occitanie :

Pour donner suite au lancement du Drapps Occitanie durant l'année 2018, l'année 2019 a été l'occasion de travailler un outil central au dispositif, permettant l'accès à de nombreux contenus : Le site internet drapps-occitanie.fr

En collaboration avec l'agence de communication Querylab, il fut décidé de mettre ce site en place sur un CMS (Content Management System) très répandu et facile à administrer : Wordpress

L'arborescence et le webdesign se sont fait de manière collaborative entre l'agence web, la coordinatrice du dispositif et le chargé de communication de l'Ireps. Cela permit l'émergence d'un site en adéquation avec la charte graphique et l'ensemble des contenus proposés :

Drapps Occitanie (Informations générales)

Dossiers (Bibliographies, Service sanitaire ...)

Évènements (Journées d'Echanges Régionale, Matinales de la recherche)

Formations

Appels à projets

Newsletter / contacts

Une fonctionnalité a été développée spécifiquement pour ce site : un moteur de recherche détaillé, permettant de rechercher l'ensemble des formations sur la thématique Santé, qui se déroulent dans la région Occitanie. L'ajout de cet outil a permis un gain d'intérêt auprès des internautes.

Le site Drapps Occitanie poursuit actuellement son évolution, afin de coller au mieux à l'actualité tout en continuant à mettre en relation les acteurs de santé, et à leurs fournir les contenus dont ils ont besoins.



CHIFFRES-CLÉS

Visiteurs : **6 130**

Nouveaux visiteurs : **5 095**

Pages vues : **19 886**

Mise en ligne du site web : **14 mai 2019**

Sessions : **7 945**

Taux de rebond (intérêt d'un internaute pour un autre contenu sur le même site) : **62,89 %**

3.2 La Pédagothèque numérique, thématique Nutrition :

Durant l'année 2019, une collaboration entre la CPAM 31 et l'Ireps Occitanie a aboutit à la création d'une pédagothèque numérique sur la thématique nutrition. Cet outil a vu le jour suite à un besoin des professionnels en lien avec les enfants et adolescents afin de développer des projets autour de l'alimentation et de l'activité physique. Pour permettre une accessibilité accrue la pédagothèque a été hébergée sur le site de l'Ireps Occitanie.

Cette pédagothèque présente 3 principales fonctionnalités :

- consulter, télécharger et/ou emprunter des ressources classées par tranches d'âge, pour mener à bien des actions de prévention et autres projets nutritions auprès des jeunes ;
- contacter les structures qui interviennent dans le champs de la nutrition à travers des formulaires de contact facilités ;
- accéder directement à des appels à projets, spécifiques à la thématique, pour financer des actions

La pédagothèque nutrition a démontré son intérêt auprès des professionnels, comme le prouvent les statistiques de fréquentation de la page. En 2020 ce type d'outil en ligne sera décliné pour différentes thématiques.

Mise en ligne de la page pédagothèque :

2 septembre 2019



CHIFFRES-CLÉS

Audience de la page Pédagothèque Nutrition pour l'année 2019 :

Vues totales : **1 273**

Vues uniques : **1 082**

Temps moyen passé sur la page : **2min 45**
(Valeur moy. pour la vue 1min 22)

Taux de rebond (intérêt d'un internaute pour un autre contenu sur le même site) : **78,82 %**



PÉDAGOthèque
Thématique « NUTRITION »

Permet aux jeunes bénéficiaires et aux familles préoccupées pour leur santé. Le CHRM de la Haute-Garonne encourage les professionnels de santé avec les enfants et les adolescents à décliner leurs projets autour de l'alimentation et de l'activité physique.

Cliquez sur l'une des trois fonctionnalités ci-dessous pour accéder aux différents contenus de la pédagothèque.

Consultez les ressources issus de la pédagothèque

Contactez les structures du domaine de la nutrition

Accédez aux appels à projets pour financer vos actions

Les outils de la pédagothèque

Cliquez sur une tranche d'âge pour découvrir les outils pédagogiques associés

Pour mener à bien vos actions de prévention et autres projets nutrition auprès des enfants, la CHRM de Haute-Garonne en appui de ses partenaires* vous propose desressources sous forme de fiches actions ou d'une sélection de 9 outils pédagogiques différents à télécharger, à commander ou à imprimer à l'Ireps Occitanie.

*Ireps Occitanie, Mutualité Française, La Mutualité de Toulouse...

Tout public (0 - 3 ans)
Petits enfants (2 - 6 ans)
Enfance (6 - 11 ans)
Adolescence (11 - 19 ans)
Jeunes (16 - 25 ans)

Vous avez trouvé l'information que vous cherchiez ?
Aidez-nous à améliorer notre offre de contenu sur la thématique nutrition en répondant au questionnaire sur la pédagothèque, accessible ici.

[Revenir à l'accueil de la pédagothèque](#)

Coordonnées des structures

Obtenez le formulaire de contact pour communiquer avec la structure associée

En Haute-Garonne, différentes structures interviennent dans le champ de la nutrition. Vous avez posé des questions ? Vous avez besoin d'un appui méthodologique ? Contactez-les

l'Assurance Maladie
Haute-Garonne

Visitez le site de la CHRM Haute-Garonne

Envoyer un message à la CHRM Haute-Garonne

ireps
Occitanie

Envoyer un message à l'Ireps Occitanie

3.3 Un nouvel outil de Newsletter :

Dans la suite des travaux web engagés en 2019 pour le Drapps Occitanie, l'Ireps s'est doté d'un nouvel outil permettant une communication massive auprès des membres du réseau : L'assistant de newsletter SendinBlue.

Cet outil de mailing indépendant peut être intégré sur tout type de sites internet ce qui permet d'utiliser un seul et même outil afin de diffuser l'information sur différentes plateformes. Cela nous a permis de faciliter le classement des listes de diffusion qui se recoupent parfois d'un site à l'autre, tout en gardant une homogénéité en termes de structure. De plus, il présente une interface claire et simple d'utilisation ce qui représente un réel gain de temps pour créer et diffuser nos newsletters.



Nous avons défini différents templates (structures esthétiques) ainsi que différentes lignes éditoriales pour chacune de nos newsletters en fonction de l'entité représentée et de l'objectif qu'elle cherche à atteindre.

Perspectives : l'outil a su montrer son efficacité, comme le prouvent les statistiques de consultation. À long terme de nouvelles listes de diffusion spécifiques seront ajoutées à cet outil de mailing.

3.4 La mise en place de la RGPD :

Durant l'année 2018, une nouvelle loi européenne concernant le traitement des données personnelles par les organisations a vu le jour : le règlement général sur la protection des données, autrement appelée RGPD.

Trois directives majeures furent alors imposées aux organisations :

- Obligation de repérer l'ensemble des données personnelles et la manière dont elles sont traitées ;
- Obligation de sécuriser l'ensemble des données personnelles possédées avec une date limite de validité, spécifique selon la manière dont elles ont été obtenues ;
- Obligation d'informer l'ensemble des détenteurs de données personnelles de leurs présences dans nos outils, de leurs sécurisations, de leurs utilisations, de leurs dates limites de validité et d'obtenir leurs accords pour se faire ;

Afin de permettre aux organisations de procéder à l'analyse fine des données personnelles, la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) a décidé de laisser à l'ensemble des organisations jusqu'à la fin de l'année 2019, pour qu'elles soient conformes à cette nouvelle réglementation européenne.

Une mission accompagnée par une stagiaire :

L'Ireps a choisi d'accueillir en 2019 une stagiaire en communication. Clarisse Comte, pendant 6 mois a occupé le poste d'assistante de communication afin d'accompagner le chargé de communication dans la mise en place de ses missions.

Une de ses missions fut de procéder à une analyse détaillée de tous les postes de l'Ireps, traitant ou manipulant des données personnelles.

Cette analyse a permis d'aboutir à la création d'un rapport présentant la manière dont chaque type de données personnelles est traité pour chaque poste.

Les documents juridiques et informationnels ont ensuite été mis en place afin de permettre à l'Ireps Occitanie d'être conforme à la réglementation RGPD.

Guillaume REISS, Chargé de communication

4. MISE EN ŒUVRE DE DOCCITANIE SANTÉ :

Développé et géré par les Centres de ressources documentaires du CREA-ORS Occitanie et de l'Ireps Occitanie, le portail DOCCitanie est spécialisé dans l'information en santé. L'objectif de ce portail est d'améliorer et simplifier l'accès aux ressources en

Avec le soutien de l'ARS Occitanie, 2019 a vu la continuité du travail de conception et de mise en place d'un portail documentaire régional mutualisé débuté en 2018 par un réseau formé, pour le moment, par les documentalistes du CREA-ORS Occitanie et de l'Ireps Occitanie. Le chargé de communication de l'Ireps Occitanie s'est joint au groupe de travail, en charge plus spécifiquement de la mise en forme et de l'harmonie graphique du portail.

DOCCitanie Santé a pour objectif d'accompagner les acteurs dans leurs recherches documentaires sur Internet en leur proposant un accès unique et simplifié à de l'information fiable et de qualité sélectionnée par des professionnels de l'information spécialisés dans le domaine de la santé publique, des vulnérabilités, de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé. Le portail rassemblera notamment toutes les productions documentaires des centres de ressources de l'Ireps Occitanie et du CREA-ORS Occitanie.

L'année 2019 a vu se concrétiser la mise en place du portail DOCCitanie. Les documentalistes et le chargé de communication ont été mobilisés sur ce projet prioritaire. Actuellement consultable en ligne, le Portail fera l'objet d'une présentation officielle et d'une campagne de communication à la fin du second trimestre 2020 : <https://doccitanie-sante.fr/>

**Marjorie CAMBON et Valérie COLL,
Documentalistes**



santé et en promotion de la santé, des acteurs et décideurs en santé de la région, ainsi que l'accès aux productions et aux services des centres de documentation du CREA-ORS Occitanie et de l'Ireps Occitanie.

The screenshot shows the homepage of the DOCCitanie Santé website. At the top, there's a navigation bar with links for "Qui sommes-nous ?" (About us), "Ressources", "Supports pédagogiques", "Emprunter et demander", and "Agenda". Below the navigation is the main title "PORTAIL DOCUMENTAIRE EN SANTE IREPS et CREA-ORS d'Occitanie" with the "DOCCITANIE SANTÉ" logo. The page features several large buttons: "RESSOURCES ET DOCUMENTS" (green), "SUPPORTS PÉDAGOGIQUES" (red), "EMPRUNTER ET DEMANDER" (blue), and "THÉMATIQUES ET POPULATIONS" (yellow). A central banner displays a bookshelf with books and the text "Accéder à une information éprouvée en santé". Below the banner, there's a news section with a thumbnail image of a book and the text "Le 19 mars 2020, un dispositif de confinement a été mis en place sur l'ensemble du territoire. La sortie progressive de ce confinement a commencé le 11 mai. Elle sera prévue et se déroulera sous les meilleurs pour vérifier. Déroulement par département, déroulement par département. Si la situation épidémique le permet, les nouvelles mesures seront évaluées pour la phase suivante... du 2 juin jusqu'à l'été". A button labeled "Dossier spécial déconfinement" is visible. On the left, there's a "ACTUALITÉS" section with a thumbnail of a document titled "Covid 19" and a "COVID 19 ET POPULATIONS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ" section with a thumbnail of a document titled "INFO-DOC : LA VEILLE HEBDOMADAIRE". On the right, there's an "AGENDA" section with a list of events, including "40èmes journées de l'Association d'économie sociale - Penser les limites T à Toulouse" (May 10-11) and "2e congrès Occitadys 2020 - Troubles des apprentissages et troubles dys @ Toulouse - Centre de Congrès Pierre-Paul Riquet à Purpan" (May 11-12). The bottom of the page has a "presse pro" logo and a "Généraliser toutes les dates" button.

4ÈME CHAPITRE

LA FORMATION

1. Coordination	p.61
2. Développement	p.62
3. La formation en chiffres	p.63
4. Démarche qualité	p.64
5. Perspectives	p.65

LE PÔLE FORMATION

En 2019 le pôle de formation de l'Ireps a renouvelé son investissement pour développer une offre de formation de qualité pour les acteurs de la région et assurer aux formateurs des conditions d'intervention dans le respect du cadre légal de

la formation professionnelle continue.

L'équipe du pôle s'est consolidée avec le poste dédié de l'assistante de formation.

I. Coordination

Les missions de coordination du service formation :

Apporter un appui à l'équipe de formateurs internes et externes :

- Mise en lien des formateurs Ireps et des intervenants externes (experts, patients...)
- Enrichissement et actualisation de la bibliothèque pédagogique accessible aux formateurs
- Animation de réunions pédagogiques pour chaque nouvelle formation (Ireps et Drapps) avec les formateurs concernés, favorisant la dynamique d'équipe, la mutualisation des connaissances et expériences.

- Réunions de concertation pédagogique organisée avec les intervenants externes mobilisés (Erasme, AE formation, Iferiss, ...) afin de préciser les objectifs de formation, et vérifier le respect des valeurs véhiculées en matière de Promotion de la santé.

Organiser la coordination administrative et logistique des stagiaires et des formateurs :

- Mise en place des conditions favorables à un bon apprentissage
- Mise en œuvre et envoi des documents de formation (formateurs, apprenants, structure d'accueil)



2. Développement

Gestion administrative :

En 2019, face à la forte montée en charge du nombre de formations liée au déploiement du Drapps, le pôle formation s'est équipé d'un logiciel pour la gestion numérique des formations (gestion des inscriptions en linge, convention de formation, attestations, émargement...)

Actualisation de la formation Education thérapeutique (ETP) du patient 40h :

Le Dr Béatrice Jouret, pédiatre à l'Hôpital des enfants et impliquée dans le champ de l'ETP s'est associée à l'Ireps pour réactualiser le contenu de formation. Un partenariat avec l'association Savoires patients a également permis d'intégrer la coanimation d'une séquence de formation avec un patient partenaire.

Développement des compétences des formateurs :

Une formation de formateurs de 6 jours a été suivie par 15 formateurs permettant à chacun de monter en compétence sur la création de projet de formation, la maîtrise d'outils et de techniques d'animation, le travail de posture en formation. Cette formation a également donné lieu à la création de nouvelles actions de formation.

Les formateurs ont été accompagnés en vue de mettre en place de nouvelles actions de formation : recherche interventionnelle et données probantes (FNES et Ireps Auvergne Rhône Alpes).

Accompagnement du pôle formation :

Madame Alessandra Pellecchia, Chargée d'enseignement Université Montpellier, a accompagné l'équipe du pôle formation afin de redéfinir une stratégie de développement, préciser les publics cibles, spécifier la place de l'Ireps dans le champ de la formation professionnelle continue.

Visibilité de l'offre de formation

Ireps / Drapps :

Un travail d'amélioration de la communication de l'offre de formation a été engagé notamment sur les pages des sites Ireps et Drapps, ainsi qu'une réactualisation de l'offre à l'agence DPC et auprès du Carif-Oref. Une démarche collaborative est également enclenchée avec le Gipse.

Partenariats :

De nouveaux partenaires ont été invités à intervenir dans les formations : ERASME, membres du dispositif Opticourses, Ireps Auvergne-Rhône-Alpes, l'association Chemin-Faisant, AE Formation, Wakae-Santé, Audiab, Savoires Patients, les Codes du Gard et de l'Hérault.



INTERVENANTS EXTERNES

Au total, **19 formateurs et intervenants externes** ont participé à animer les formations Ireps en 2019.

3. La formation en chiffres

Thématiques	Lieu	Nombre de jours	Nombre de participants	Formateurs/partenaires
FORMATION IREPS				
Analyse de pratique professionnelle	Mende	2.5	8	Ireps
Formation Conception et animation d'un programme d'Education Thérapeutique du Patient (Intra)	Beaumont-de-Lomagne, Colomiers, Carmaux	20	51	Ireps, Savoires Patients, Wakae-Santé, Audiab
Formation Conception et animation d'un programme d'Education Thérapeutique du Patient (Inter)	Toulouse	12	24	Ireps, Savoires Patients, Audiab,
Développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes	Mende, Estagel, Perpignan, Saint-Paul de Fenouillet, Toulouse	8	73	Ireps, association Chemin Faisant
Accompagner les personnes accueillies en matière de santé mentale	Auch	2	14	Psychologue, anthropologue
Alimentation et santé des personnes en situation de handicap	Toulouse	3	12	Ireps, diététicienne
Accompagner les personnes accueillies en matière de vie affective et sexuelle	Auch	2	10	IDE Sexothérapeute
Accompagner les enfants dans la découverte alimentaire	Carmaux	1	7	Ireps
Dépistage organisé du cancer : formation de personnes relais en prévention primaire	Cahors	3	11	Ireps
TOTAL		122	639	19



COMPARAISON DES FORMATIONS IREPS 2018/2019 :

2018 :

**16 actions de formation soit 61 jours dont
7 formations ETP, 1 VAE, 8 formations thématiques**

135 personnes formées

2019 :

**15 actions de formation soit 53 jours dont
5 formations ETP, 1 analyse de pratique, 10 formations thématiques**

210 personnes formées

4. Démarche qualité

Le pôle de formation ayant obtenu le label Certif'Région en 2018 a poursuivi son engagement dans la démarche qualité engagée et a notamment investi dans la mise en place d'un logiciel de gestion des formations afin de garantir un service administratif optimal depuis la création de l'action de formation jusqu'à son évaluation finale, tant pour les stagiaires que pour les formateurs. Chaque stagiaire est accompagné dans le positionnement de la formation en réponse à ses attentes et aux pré-requis demandés, reçoit une convention de formation, une convocation, des indications sur le lieu de formation et les modalités d'accès et de restauration, une attestation de suivi de formation.



Objectif Qualiopi 2021 (Loi travail 2016) :

Après avoir été Datadocké en 2017 et obtenu le label Certif'Région en 2018, le pôle formation se prépare à passer la certification nationale Qualiopi.

L'équipe a participé à la formation Impuls'OF proposé par l'OPCO santé (innovation, gestion de projet en formation, offre de services, gestion administrative, financement de la formation professionnelle continue, réglementation du marché).

De plus, une veille est assurée afin de garantir une information en continu sur l'évolution du cadre légal de la formation (rencontres CarifOref, Unifaf...)

5. Perspectives

- Dans le cadre du Drapps, des réflexions sont engagées avec des enseignants chercheurs de Paul Sabatier sur l'éventualité de mettre en place une nouvelle formation universitaire en EPS/PS en Occitanie. Un groupe de travail doit être constitué et un premier travail sur les contenus pédagogiques sera réalisé en 2020.
- Développement de l'axe communication : les pages formation des sites internet Irepss et Drapps sont en cours d'actualisation (nouveau look de la page Irepss, meilleure communication sur la satisfaction des apprenants, intégration de nouvelles informations en lien avec la démarche qualité). De nouvelles pages sur les réseaux sociaux feront aussi le relais de l'offre de formation.
- Préparation à la certification Qualiopi : le pôle travaille à un auto-diagnostic qualité en collaboration avec un groupe constitué par d'autres Irepss et l'accompagnement de la structure Qualité performance en vue de l'audit de certification en 2021.
- L'accompagnement des formateurs reste au cœur de l'activité du pôle formation : une charte du formateur sera rédigée, des évènements favorisant la rencontre des formateurs internes et externes et la fidélisation du réseau, seront proposés 1 à 2 fois par an.
- L'IREPSS souhaite développer la formation à distance. En effet, dans un monde qui évolue, la formation se doit d'évoluer aussi pour répondre aux besoins de tous les acteurs.
- De nouveaux partenariats sont envisagés, des rencontres seront prochainement organisées avec Réso santé Occitanie, l'Université Paul Sabatier, les centres de formations des professionnels de santé.
- Des travaux de constructions de nouvelles formations sont engagés : santé environnement, conduites addictives, ateliers données probantes thématisés
- Le pôle de formation de l'Irepss se prépare à la certification nationale des organismes de formation applicable au 1er janvier 2021
- Réso santé Occitanie, ASTIA



NOS FORMATIONS

Cliquez sur une des parties pour y accéder :



Vous avez un projet en Promotion de la Santé, Education pour la Santé, ou Education thérapeutique du patient ? Notre offre de formation vous fournit des réponses adaptées à vos besoins.

[Découvrir notre offre de formations au format pdf](#)

Notre offre de Formation 2020 :



EDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Dispenser un programme en ETP

Tarif : 1440 € HT/HTS / 1240 € HT/HTS / 1040 € HT/HTS

Durée : 8h 00 / 10h 00 / 11h 00

RDV/2020

[Découvrir la formation](#)



Les formations proposées par l'Irepss Occitanie sont construites dans une approche participative favorisant les échanges de pratiques entre professionnels issus de champs variés (sanitaire, social, médico-social, éducatif).

Notre spécificité est de vous accompagner dans la mise en œuvre de vos projets. Notre offre de formation couvre l'ensemble de la région Occitanie et répond aux particularités de ses différents territoires.



Notre méthodologie

La pédagogie est active et participative, avec une grande place laissée aux échanges et à la co-construction du savoir. Les formations proposées combinent à la fois les apports de concepts et connaissances tout en mettant en perspective un ancrage sur le terrain pour la mise en place d'actions concrètes.

Cette pédagogie permet à la fois des productions de groupe et la réflexion individuelle sur ses propres actions. Selon vos besoins l'Irepss Occitanie peut vous fournir un appui méthodologique à l'issue de la formation.



* Formations programmées

Retrouvez l'ensemble de nos formations programmées dans notre offre de formation 2020, accessible en cliquant ici

[Découvrir les formations](#)

* Formations sur-mesure

Géraldine TISSERANT, Coordinatrice Pédagogique

5^{ÈME} CHAPITRE

DES PARTENARIATS

AU-DELÀ DE LA RÉGION,

ET DES FINANCEMENTS

1. La FNES

p.67

2. Les Ireps en France

p.68

3. IFERISS, CREALI ORS....

p.69

L'Ireps Occitanie est un membre adhérent à la Fnés, qui entretient aussi des relations avec les autres Ireps.

1. LA FÉDÉRATION NATIONALE D'ÉDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ (FNES)

La Fnés est le principal réseau spécialiste de l'éducation et de la promotion de la santé en France, dont l'Ireps Occitanie fait partie. Elle est dotée d'un solide maillage territorial grâce aux Ireps réparties sur le territoire national (métropole et outremer).

La Fnés est membre du réseau national de santé publique coordonné par Santé publique France. Elle

entretient également des liens de coopération avec plusieurs institutions investies dans le champ de l'éducation et de la promotion de la santé telles que la Protection judiciaire de la jeunesse ou encore des sociétés savantes telles que la Société française de santé publique. La Fnés est engagée dans une démarche qualité et accompagne, dans le cadre de sa mission de professionnalisation des acteurs du champ, les structures désireuses d'en faire autant.

Septembre 2019 : Les Assises Nationales de la FNES

Les Assises Nationales de la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnés) se sont déroulées le 5 septembre 2019 à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) de Rennes. Pour cette occasion plus de 300 personnes (membres de la fédération, partenaires et autres) se sont rendues à Rennes pour échanger sur la thématique « La santé dans toutes les Politiques, le défi de l'intersectorialité ».

Les participants aux assises ont pu assister à plusieurs conférences et tables rondes composées d'intervenants d'horizons différents (Direction générale de la santé, La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, Ecole des hautes études en santé publique, Mildeca, Santé



Publique France, ARS, Ireps...) autour du sujet de l'intersectorialité en santé. Trois salariés étaient présents lors de ces assises 2019 : la directrice générale, la référente territoriale du Tarn-et-Garonne et le chargé de communication.



2. LES IREPS EN FRANCE

L'Ireps Occitanie se positionne également au niveau du réseau national en Promotion de la Santé en travaillant avec les différents Ireps ou Drapps de France (appelées également Promosanté, FRAPS... selon les régions).

Ainsi, l'équipe de l'Ireps Occitanie est engagée dans différents groupes de travail nationaux pilotés par la FNES comme :

- La création d'un groupe œuvrant pour des actions en transfert de connaissances entre acteurs
- Le groupe PJJ / FNES poursuivant les actions intégrées dans une convention unissant la Fédération Nationale à la PJJ nationale.
- Le groupe de travail concernant la démarche qualité en formation
- Le Projet Tabacap, mené par Pauline Fabre, chargée de projet à Ireps Occitanie : L'Ireps Occitanie poursuit son action au sein du projet débuté en 2018, intégré dans le fonds de lutte contre le tabac, appel à projet de la CNAM. L'Ireps Occitanie s'est positionnée et a été retenue afin de réaliser les activités telles que :
 - L'outillage et le soutien des pratiques des pratiques des professionnels des établissements et services médico-sociaux sur la prévention de la consommation du tabac et d'autre substances psychoactives
 - La mise en place secondaire d'un programme de développement des compétences psychosociales auprès de personnes en situation de handicap

La chargée de projet référente de ce projet a participé en 2019 à des rencontres avec le groupe pilote, à la mise en place d'expérimentations



CO/PRODUIRE ET PARTAGER
pour développer la promotion de la santé

dans des établissements de santé médico-sociaux volontaires d'interventions auprès des publics pour la prévention de la consommation de tabac. Les outils construits ont comme dénominateur commun les Compétences PsychoSociales avec le cartable des CPS...

Le projet se poursuivra en 2020 avec notamment la mise en œuvre de journées de sensibilisation des professionnels aux CPS.

Ces travaux en partenariat Inter Ireps, soutenus et pilotés par la FNES se poursuivront en 2020 et se multiplieront avec notamment la mise en place de travaux sur les statuts nationaux, la santé environnement.

3. IFERIIS, CREAL ORS

Toutes les actions, les activités de l'Ireps sont en lien permanent avec les institutions, les associations, les chercheurs que ce soit au niveau régional ou local.



C'est pourquoi, l'Ireps développe d'année en année des liens privilégiés avec des personnes physiques ou morales telles que :

- Le CREAL ORS pour un partenariat concernant la formation, la documentation (notamment la construction de dossiers documentaires pour le DRAPPS), la mise en place et la gestion du portail DOCcitanie. Celui-ci est l'aboutissement d'un travail pluriprofessionnel depuis 2018. Le déploiement est prévu pour le premier trimestre 2020 et fera l'objet d'une large communication.
- L'IFERIIS qui intervient dans les formations du DRAPPS ciblant les Inégalités Sociales de Santé.
- Les intervenants des formations qu'elles soient intégrées au plan de formation de l'Ireps ou au planning des formations DRAPPS qui ont été cités dans les chapitres précédents.



INSTANCE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ OCCITANIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



**Cité de la santé, Hôpital La Grave
Place Lange - TSA 60033
31059 Toulouse Cedex 9**



siege@ireps-occitanie.fr



05 61 77 86 86



**Retrouver nos contacts sur le site :
www.ireps-occitanie.fr**